10 JANVIER 2013 N°02
DÉPOT : BRUXELLES X

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- L'Irlande a pris la Présidence du Conseil de l'UE 2
- Election d'un nouveau Président à la FWA 3
- Agriflanders : c'est parti !..... 4
- Appel aux éleveurs de porcs 5
- L'échantillonnage des engrais de ferme testé pour vous..... 6
- Premier Congrès de la Fédération Wallonne Horticole..... 7-8
- L'écho des Jeunes 9-12
- Le calendrier lunaire 13
- Zwischen Eupen und Sankt-Vith 14-15
- Marchés..... 16

ÉDITO

2013: une année d'échéances

Le premier éditorial de l'année est généralement consacré aux enjeux qui se présenteront à nous dans les douze mois à venir. Une fois de plus, la Politique Agricole Commune, la formation du revenu et les matières environnementales seront au cœur de nos préoccupations. Toutefois, c'est la vie interne de notre mouvement qui fera l'actualité en ce début d'année par le renouvellement de la présidence à la tête de la FWA.

Yvan Hayez

Pour démarrer l'année, la Fédération Wallonne de l'Agriculture procédera, conformément à ses statuts, à l'élection d'un nouveau Président. Comme nous l'avions présenté dans une précédente édition, six candidats potentiels - leur nomination de candidat devant être confirmée par le soutien de minimum vingt membres du Conseil Général – étaient susceptibles de se présenter à l'élection au poste de Président de la FWA. Un septième candidat s'étant manifesté in extremis, nous avions finalement sept candidats éligibles (chacun d'entre eux disposant bien de vingt soutiens) pour l'organisation du scrutin. Il restait à chacun à confirmer leur candidature, ce que six d'entre eux ont fait en bonne et due forme. Les élections du 16 janvier prochain devront donc départager six candidats pour l'élection du Président de la FWA durant les trois prochaines années (voir dans cette édition).

Un scrutin, et a priori lorsqu'il concerne la présidence, est toujours un moment important dans la vie d'un mouvement, ne fût-ce parce qu'il s'agit d'un acte de démocratie. Le nombre de candidats qui se présentent à la succession du Président sortant ne fait que renforcer la santé et la vitalité du caractère démocratique qui animent nos structures. Le respect strict de nos règles pour établir la liste des candidats et l'occasion qui a été donnée à chacun d'entre eux de se présenter dans ces colonnes traduisent notre rigueur et notre souci de totale transparence.

Chaque lecteur aura pu se faire une idée, certes partielle, de la personnalité des candidats. Quoi qu'il en soit, ils partagent tous une ambition commune: celle de représenter et défendre les intérêts de notre agriculture régionale dans un contexte européen. Quelque soit l'issue du scrutin, leur engagement doit être salué. C'est le 16 janvier prochain que les membres du Conseil Général, mandatés par leur Section Locale, donneront leur verdict.

Avec son nouveau Président, la FWA poursuivra son travail syndical en 2013.

C'est à l'Europe une fois de plus que beaucoup de choses vont se jouer. Il y a tout d'abord la fixation du budget. Attendu en novembre dernier, nous serons peut-être fixés dès ce mois et en principe au plus tard en mars 2013. La fixation de ce budget apparaît indispensable pour établir un accord sur la réforme de la Pac et l'établissement de sa phase de programmation 2014-2020. A ce stade, nous pouvons encore croire à un accord sur la Pac sous présidence irlandaise, c'est-à-dire avant fin juin 2013. Ceci pourrait a priori nous être favorable (ou moins défavorable selon l'état d'esprit du lecteur) dans la mesure où l'Irlande partage bon nombre de nos points de vue, notamment en matière de convergence interne. Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus sûr que nous connaîtrons une période transitoire en 2014 dans la mesure où la rédaction des textes reflétant les accords ne pourra être rédigée à temps et à heure.

La formation du revenu des agriculteurs doit rester notre première priorité et ce quelque soit les mutations de la Politique Agricole Commune. La formation du revenu par spéculation était au cœur de nos réflexions lors des assemblées thématiques décentralisées que nous avons organisées fin 2012. Le fruit de ces réflexions, les conclusions et surtout des recommandations seront présentées lors de notre prochaine Assemblée Générale du 6 février prochain.

Davantage que par le passé, la production primaire devra s'impliquer dans la formation des prix des matières premières au-delà du seul acte de production. Ceci implique un dialogue et la fixation d'accords interprofessionnels équitables pour tous au sein des filières. Chaque maillon doit être conscient que l'atteinte de cet objectif est la meilleure manière de garantir la paix et la sérénité au sein des filières. En production animale, cette concertation s'est établie depuis plusieurs mois. Il est temps désormais que la concertation sur la filière lait se concrétise. En ce qui concerne la viande bovine, nous conservons l'ambition de finaliser des accords au cours de ce mois.

En ce qui concerne les matières environnementales, l'année 2012 s'est refermée sur plusieurs dossiers laissés en suspens. Parmi les différents dossiers, c'est les mesures agri-environnementales et en particulier leur financement qui ont retenu et retiendront encore demain notre attention. Nous continuerons également à suivre de près la transposition des différentes directives (nitrates, phyto, eau) ainsi que les dossiers relatifs à Natura 2000 et aux zones défavorisées.

Fin d'année, le Ministre Carlo Di Antonio s'est déplacé dans les provinces à la rencontre du public pour un échange sur le projet de code wallon de l'agriculture. La dizaine de soirées organisées a rencontré un beau succès de participation avec un taux de présences des agriculteurs et agricultrices à chaque fois très élevé. C'est un dossier que nous suivrons aussi attentivement dans son évolution et ses orientations ainsi qu'en termes d'incidences sur les politiques d'encadrement, de vulgarisation et de formation.

Les années s'enchaînent ... et se ressemblent! Une nouvelle fois, le travail et les défis ne manquent pas pour la FWA en ce début d'année 2013. Durant toute l'année nous continuerons à assumer nos missions avec rigueur et responsabilité, tout en veillant à renforcer la communication relative à notre action.

Au nom de la Fédération Wallonne de l'Agriculture et de son personnel, nous adressons aux lecteurs de Plein Champ, ainsi qu'à leurs proches, nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2013.

Présidence irlandaise pour l'UE à une époque critique

Sur le plan européen, c'est l'Irlande qui a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne le 1er janvier 2013. Pour une période de six mois. Un semestre important puisqu'il doit voir en principe les décisions définitives concernant le budget de l'Union européenne 2014-2020 et conséquemment la définition de la nouvelle Pac pour la même période.

Richard Cydzik

L'Irlande est le premier pays sous «tutelle» financière de l'UE et du FMI à occuper la présidence de l'Union. Bien qu'en voie de rétablissement, ce pays essaie désespérément d'obtenir un allègement de la lourde dette provoquée par ses banques; 64 milliards d'euros, soit 40% du PIB.

D'où que ce pays entend lors de sa présidence mettre fin au fameux «cercle vicieux entre les banques et les Etats». On sait que la plupart des difficultés actuelles au niveau des dettes publiques des pays européens ont pour origine des défaillances bancaires – au niveau de la gestion des institutions. C'est la raison pour laquelle le dernier Sommet européen a avalisé le principe d'un mécanisme de surveillance direct des banques de l'Union par la Banque Centrale Européen.

La présidence irlandaise entend accélérer la mise en place concrète de ce mécanisme car divers pays souhaitent obtenir des aménagements en fonction des particularités de leurs propres institutions. Sans parler du Royaume Uni qui ne veut pas en entendre parler...

Stabilité, croissance, emploi

C'est le triple leitmotiv de la présidence irlandaise.

En dépit des bonnes volontés de celle-ci, il semble que l'impératif de stabilité prendra clairement le pas sur les deux autres «priorités».

La Chancelière allemande Merkel vient de donner le ton en annonçant l'accentuation des mesures d'austérité budgétaire dans son pays. En l'occurrence, de nouvelles économies « de 5 à 6 milliards d'euros » tous azimuts. Ceci afin que l'Allemagne reste « dans les clous » en matière de maîtrise de son déficit annuel et de sa dette publique.

Il est évident que si l'Allemagne agit de la sorte, les autres pays seront contraints de faire de même. L'Allemagne est la créancière de la zone euro sinon de l'ensemble de l'UE. Rien ne semble de nature à ébranler l'inflexibilité allemande, pas même le fait que des pans de plus en plus importants de la population européenne risquent de basculer dans la pauvreté, faute d'investissements publics pour stimuler l'emploi et en raison des coupes dans les dépenses sociales.

La nouvelle Pac au régime sec

Dans ces conditions, il faut s'attendre à des restrictions aussi sévères dans le budget européen global pour 2014-2020. Nous ne reviendrons pas ici sur ce sujet, qui fera l'objet du Sommet européen de février 2013 à Bruxelles. Mais on sait que la Pac subira inévitablement le contrecoup des coupes qui s'opéreront. Avec pour conséquence des pénalisations pécuniaires certes mais aussi une flexibilité au niveau des contraintes qui auraient dû être imposées aux producteurs.

La présidence irlandaise, une présidence traditionnellement très agricole, aura le souci très probablement et c'est heureux, que l'intérêt des agriculteurs européens soit plus fortement pris en compte.

NUTRILOR
NUTRITION-SANTÉ ANIMALE
• Augmentation des réserves en oligo-éléments et vitamines • Colostrum de meilleure qualité • Une résistance accrue des veaux aux diarrhées
CURE UN MOIS
MAXELEVAGE
• Semoulette minérale vitaminée avec teneurs en oligos chélatés et vitamine E très élevées • Spécialement recommandé: un mois avant le vêlage ; en cas de gale, mortellaro, cellules • Cure: 100gr/jour pendant 1 mois
3 VERSIONS:
• Maxelevage semoule + sélénium rumino-protégé
• Maxelevage semoule + sélénium organique
• Maxelevage granulé + sélénium organique
(granulés 2mm)
Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre service
Nicolas LEROY 0478/54.65.24
Mathieu BINET 0497/55.35.06
Mathieu DECOSTER 0498/97.97.60
Damien GREGOIRE 0473/52.33.96
NUTRILOR 085/84.60.36
9998824910213jht

Le fonctionnement du Conseil de l'UE

Ce mois de janvier 2013 voit le début de la présidence semestrielle irlandaise du Conseil de l'Union européenne. L'occasion de faire le point sur le fonctionnement des présidences de l'UE, puisqu'une présidence «tournante» semestrielle côtoie une présidence «stable». Celle-ci étant occupée pour une double période de deux ans et demie, actuellement par notre compatriote Herman Van Rompuy. Relevons que l'Irlande compte parmi les pays les plus «agricoles» (d'élevage en particulier) et se situe donc parmi les plus solides partisans d'une Pac forte.

Le Conseil adopte, le plus souvent avec le Parlement européen, des actes qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens et un impact international considérable.

Le Conseil est l'institution de l'Union où siègent les représentants des gouvernements des Etats membres, c'est-à-dire les ministres de chaque Etat membre compétents dans un domaine donné. La composition des sessions du Conseil et leur fréquence varient selon les sujets traités. Par exemple, les ministres des affaires étrangères se réunissent environ une fois par mois au sein du Conseil des affaires étrangères. De même, les ministres de l'économie et des finances se réunissent une fois par mois lors du Conseil qui traite des affaires économiques et financières, dit Conseil Ecofin.

Il y a dix **formations du Conseil,** couvrant l'ensemble des politiques de l'Union. Le Conseil des affaires générales, composé en général des ministres des affaires étrangères ou des ministres des affaires européennes, assure la cohérence des travaux des différentes formations du Conseil et prépare les réunions du Conseil européen. Pour ce qui nous concerne, nous sommes évidemment prioritairement intéressés par le Conseil des ministres de l'agriculture, qui se réunit mensuellement et où siège pour notre pays la ministre fédérale Sabine Laruelle.

Les tâches du Conseil

Il adopte des actes législatifs (règlements, directives, etc.), le plus souvent en "codécision" avec le Parlement européen ;

Il contribue à la coordination des politiques des Etats membres. C'est le cas, par exemple, en matière économique ;

Il développe la politique étrangère et de sécurité commune, sur la base des lignes stratégiques fixées par le Conseil européen ;

Il conclut, au nom de l'Union, des accords internationaux ;

Il arrête, avec le Parlement européen, le budget de l'Union.

Le Conseil est, avec le Parlement européen, le législateur de l'Union. Dans la plupart des cas, le Conseil ne peut légiférer que sur la base de propositions qui lui sont soumises par la Commission européenne. Il peut demander à la Commission de lui soumettre toutes propositions appropriées. Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, un million de citoyens peuvent également, par leur signature, inviter la Commission à présenter une proposition. C'est le droit d'initiative citoyenne.

Une majorité qualifiée

Les décisions du Conseil sont adoptées à la majorité qualifiée.

Une majorité qualifiée est atteinte lorsque ces deux conditions sont remplies:

une majorité d'États membres donne son approbation (dans certains cas une majorité des deux tiers);

un minimum de 255 voix est exprimé en faveur de la proposition, sur un total de 345 voix.

Chaque État membre peut en outre demander la confirmation que les voix favorables représentent au moins 62 % de la population totale de l'Union. Si ce critère n'est pas respecté, la décision n'est pas adoptée.

Répartition des voix par État

Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni	29
Espagne, Pologne	27
Roumanie	14
Pays-Bas	13
Belgique, République tchèque, Grèce, Hongrie, Portugal	12
Autriche, Bulgarie, Suède	10
Danemark, Irlande, Lituanie, Slovaquie, Finlande	7
Chypre, Estonie, Lettonie, Luxembourg, Slovénie	4
Malte	3
TOTAL	**345**

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la présidence de l'Union européenne est comme on l'a vu désormais scindée en deux : le président du Conseil européen et la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres). Le traité de Lisbonne maintient donc la présidence semestrielle du Conseil de l'Union européenne qui travaille en coopération avec le nouveau président du Conseil européen, Herman Van Rompuy.

Le rôle de la Présidence

Le principe des présidences tournantes est maintenu pour les formations du **Conseil des ministres** autres que le Conseil des Affaires étrangères, présidé par le **haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité(actuellementCatherine Ashton).**

Chaque pays continuera de présider à tour de rôle l'Union européenne pour une période de six mois dans le cadre dans un programme défini par trois pays, la troïka. De juillet 2011 à décembre 2012, la présidence du Conseil a ainsi été organisée en coopération par **la Pologne, le Danemark et Chypre.**

Lorsqu'un Etat assure la présidence du Conseil:

Il est chargé d'organiser et de présider l'ensemble des réunions des formations du Conseil, hormis le conseil des Affaires étrangères qui est présidé par la haute représentante (Catherine Ashton). Par exemple, le conseil de **l'Environnement** est présidé par le ministre de l'Environnement du pays qui préside le Conseil de l'Union.

Il élabore des compromis susceptibles de résoudre les problèmes politiques.

Le maintien de la présidence tournante, qui a fait débat, a pour but de favoriser l'implication dans les affaires européennes des dirigeants et de l'opinion publique du pays concerné et de renforcer le sentiment d'appartenance du pays à l'Union.

Chaque Etat membre assure la présidence pendant six mois sur la base d'un programme commun élaboré par les trois Etats de la troïka (en concertation avec le président du Conseil européen). Chaque Etat peut néanmoins proposer ses priorités pour la présidence, ce qui contribue à donner une certaine inflexion nationale aux priorités de l'Union.

Le système de programme commun pour 18 mois assure une certaine continuité des politiques de la présidence, tout en permettant à chaque État de présider le Conseil de l'Union européenne pendant une période limitée. Cette modification formalise une pratique qui avait commencé en 2007 avec le trio des présidences allemande, portugaise et slovène.

Les prochaines présidences tournantes

La présidence chypriote vient de terminer. L'ordre des présidences suivantes est en principe établi jusqu'en 2020. Après l'actuelle présidence irlandaise, succèderont respectivement : une présidence lithuanienne, grecque et italienne au second semestre 2014.

Election d'un nouveau président à la FWA

Nous vous avions présenté dans le dernier Plein Champ de 2012 les portraits rédigés par les divers candidats potentiels à l'élection qui aura lieu au conseil général du 16 janvier prochain. 6 candidats remplissent les conditions pour participer au scrutin. Vous retrouverez le nom et la photo des candidats présentés en décembre ci-dessous, ainsi que le portrait d'un candidat de dernière minute.

Daniel Coulonval

Marc Decoster

Henri Lhoest

Joseph Ponthier

André Willem

Reinhart Hoste

Pourquoi si tard?

Ma candidature tardive à la présidence de la FWA a suscité pas mal de commentaires et d'interrogations, à tel point que je vous dois quelques mots d'explication afin de dissiper toutes les rumeurs que celle-ci ont engendrée.

La ferme que j'exploite avec mon frère est atypique , puisque nous sommes en association, bien que situés à plus de 20 km l'un de l'autre, ce qui exige quand même une présence sur chaque site de l'exploitation ; il n'était pas évident de prime abord d'envisager en plus la présidence de la FWA et ce n'est qu'après pas mal de discussions , de projets de réorganisation et d'efforts de part et d'autre que l'on a pu dégager un espace temps pour m'y consacrer éventuellement.

De plus toutes ces discussions ont été interrompues par un drame familial qui a retardé leur aboutissement, c'est donc de justesse, le 20 décembre, à la veille de la clôture des candidatures, que j'ai pu déposer la mienne et qu'une course contre la montre s'est engagée pour solliciter les parrainages indispensables à la validité de ma candidature.

Du fond du cœur, je tiens à remercier toutes les personnes, et elles se reconnaîtront, qui se sont démenées et dépensées afin d'obtenir ces signatures pour le 21 décembre.

Ceci étant précisé, permettez-moi de me présenter, je suis âgé de 53 ans et je suis agriculteur à Ave et Auffe, petite bourgade nichée au cœur de la Famenne, dans la commune de Rochefort où j'exploite, en association avec mon frère, une ferme axée sur l'élevage viandeux , l'engraissement ainsi qu'un peu de céréales .

Au niveau familial, je suis marié à Marie Christine qui travaille à l'extérieur et suis père de trois grands garçons, dont deux travaillent dans l'agriculture, et d'une grande fille, je suis également papy de sept petits-enfants qui animent régulièrement la ferme.

Du côté syndical, je fus membre des UPA depuis 1977 et membre de la FWA suite à la fusion, j'exerce le mandat de président de la locale de Rochefort depuis 1997, élu membre du comité directeur en 2003, je suis devenu président provincial en lieu et place de RENE LADOUCE quand ce dernier à été appelé à diriger la FWA. Je représente également la FWA au sein des comités NATURA 2000 et au niveau communal, je fais partie de la commission agricole et de la CCATM de Rochefort

Pourquoi me lancer dans la course à la présidence ? Tout simplement parce que l'agriculture me passionne plus que jamais. En outre, j'espère que nos enfants et petits-enfants qui le souhaitent pourront eux aussi vivre décemment de cette passion comme les générations précédentes.

Dans le contexte actuel, pour que ce rêve ne devienne fantasme, il va falloir se battre pour maintenir une PAC forte alors que bien des pays souhaitent diminuer leur contribution au budget européen, pour que les contraintes sanitaires et environnementales restent réalistes et objectives, pour que les prix soient rémunérateurs et équitables mais aussi pour que l'image de l'agriculture redevienne positive, que son rôle indispensable de pourvoyeuse de nourriture de qualité soit reconnu . Je suis déterminé à relever ce défi au sein d'une FWA forte, unie et respectée.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Brabant Wallon

Jeudi 17 janvier 2013

Goûter des rois et jeu de cartes + assemblée générale au centre de Zootechnologie à Ciney.

Du 9 au 16 juin 2013

Voyage annuel à l'Ile de Ré et Le Puy du Fou. Dans la douceur de l'Ile de Ré, tout proche de La Rochelle au milieu d'un parc boisé et à 200m de la plage, le domaine hôtelier des Grenettes vous garantit un séjour inoubliable. Le Puy du Fou : remontez dans le temps, l'espace d'un jour. 50 places maximum. Prix 940€ pour les membres, 965€ pour les non-membres. Détails suivront.

COTISATIONS 2013

Comme chaque année nous faisons appel à vous.
La cotisation est de 25€ par personne
A verser au compte de l'Amicale des Ainés de la FWA Namur numéro BE29 1043 2681 4164
Dernier délai le 30 janvier 2013
Merci à tous et meilleurs vœux

Ath-Soignies- Mons

Jeudi 17 janvier 2013

Dès 14h à la salle « Le Gravier », rte de Lessinnes à Isières
Après-midi animée par la chanteuse Lily et goûter des Roi et Reine (paf : 10 € /p)
Merci de vous inscrire pour le 14/01 chez Marcelle Laitem (068/55 23 38) ou Oda Vandenbroucke (068/55 12 63)

L'amicale des aînés de la FWA en Hainaut
Organise son voyage annuel du 15 juin au 23 juin 2013.

Destinations : Vienne, Budapest, Bratislava (Huit jours et Sept nuits.)
Par avion départ : Bruxelles-Vienne.
Un programme de visite alléchant et très varié :
Résumé : Ville et Forêt Viennoise, Le Danuble, Grinzing, Schonbrunn, Klosterneuburg, Budapest, château de Buda, Holloko, Godollo, folklore hongrois, soirée Csardas, Bratislava, Lednice. Visites guidées et hôtels 4 étoiles.
Prix : 1550 Euros par personne. Chambre single +218 Euros.
Inscriptions et renseignements chez Pierre et Rosanne Gobert-Samain Tél : 069/771198
Acompte de 450 Euros avant le 30 janvier 2013 au compte BE 1031 1495 2445 UPA-UPAF
Soignies, Enghien, Tournai. Retour : Vienne-Bruxelles.

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 • B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be

Organe de presse
hebdomadaire de la Fédération
Wallonne de l'Agriculture

Rédaction: Richard Cydzik, Bernard Kersten, Marie-France Vienne
Abonnement: Martine Dewez
Editeur responsable: Yvan Hayez, secrétaire général
Tirage: 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie
Imprimerie: Corelio - Grand-Bigard
Prépress: Passe-Partout

Comice de la SEMOIS Ardennaise

La production de viande bovine a-t-elle encore un avenir en Ardenne?

Mercredi 16 janvier 2013 à 13h30 - Institut Saint Joseph Carlsbourg

- **Développement du marché de la viande bovine** *par J-M Bouquiaux, DGARNE*
- **Le marché du bétail vif :** *aspects internationaux et locaux, par B. Cassart FCBVB*
- **Comparaison de la rentabilité des différentes races**, *par B. Maréchal CGTA*
- **Qualités nutritionnelles de la viande**, *par A. Boucquiau médecin spécialiste en santé publique*

Modérateur: Cl. Lepere, Président AVPL

Tombola gratuite : bons de réduction insémination AWE et autres lots
Infos : F. Vuidar 061/53.47.80

Nous vous attendons nombreux !

PROVINCE DE LUXEMBOURG · CBC Banque & Assurance · awe · Bayer · Moulins BAIJOT

9998821/0113jht

Les agriculteurs sensibles aux plus démunis

2013 est là. En famille ou entre amis, nous avons célébré ce passage à l'An neuf. J'ose espérer de tout cœur que vous avez, toutes et tous, passés d'agréables fêtes de fin d'année et que cela vous avez permis de vous éloigner quelques heures de la grisaille quotidienne.

Lucien Royen

La situation économique et financière de notre profession est loin d'être belle. Malgré tout, le monde agricole a voulu montrer son soutien aux plus démunis de la région. C'est ainsi qu'une délégation de la section régionale de la FWA de Verviers s'est donné rendez-vous devant le chalet de l'opération Sapin Ardent de Verviers.

Cette opération vise à collecter des produits alimentaires pour les plus démunis. La section régionale est arrivée les poches bien remplies car ce sont environ 1500 kilos de produits laitiers (beure, lait, lait chocolaté,...) qui ont été remis aux responsables de cette collecte caritative.

Ceux-ci ont remercié le monde agricole pour sa participation. Ensuite deux échevins de ville, Benoît Pitance et Maxime Degey, ont également tenu à nous remercier en soulignant que ce très beau geste était unanimement apprécié par la population de Verviers surtout lorsqu'on connait les importantes difficultés que traverse le monde agricole.

C'est déjà la 18è fois que j'ai l'opportunité de participer à cette opération. Cette initiative avait été lancée à l'époque par feu Joseph Lahaye.

C'est avec grand plaisir que je constate que ceux qui nous ont succédé continuent à perpétuer cette tradition.

Merci aux donateurs: Les laiteries de LAC+, Walhorn, Pronsvelt, Campina, et Fairebel.

Durant cette dernière quinzaine, l'actualité a été calme et tout a tourné un peu au ralenti.

Période parfois propice à la réflexion. J'ai moi-même eu l'occasion de réfléchir en recevant ses paroles au Nouvel An. Je vous les transcris. Libre à vous de les lire, et pourquoi pas, d'y réfléchir.

«La vie nous file entre les doigts. Les semaines, les mois, les années passent à la vitesse de l'éclair.

Un jour nous nous retrouvons au seuil de la vieillesse

Puis soudain nous arrivons au bout de notre route

Aurai-je eu le temps de dire à l'être merveilleux qui a partagé ma vie combien je l'aime, et le remercier pour tout le bonheur qu'il m'a apporté, pour la famille qu'il m'a donnée, pour tous ces merveilleux souvenirs que nous nous sommes construits jour après jour, pour avoir su partager mes peines comme mes joies tout au long de notre vie ensemble?

Aurai-je eu le temps de dire à mes enfants qu'ils sont le plus beau cadeau que la vie m'ait donné? Qu'à travers eux, j'ai revécu ma jeunesse, j'ai appris la tolérance et qu'ils m'ont aidé à atteindre mon idéal; celui de les mettre au monde, de les voir grandir et devenir de jour en jour ma fierté, et surtout combien je les aime?

Aurai-je eu le temps de dire à mes petits-enfants qu'ils sont le rayon de soleil de mes vieux jours? De leur dire tout l'amour que j'ai au fond de mon cœur pour ces petits êtres si fragiles, si purs et qui deviendront un jour des femmes et des hommes responsables, et combien ils sont précieux pour moi?

Aurai-je eu le temps de dire à mes sœurs et mes frères combien j'ai été choyé(e) d'avoir fait partie de leur famille, d'avoir partagé avec eux les jeux de notre enfance, de notre complicité, de nous avoir forgé de merveilleux souvenirs? De les remercier d'avoir su toujours conserver intacts les liens qui sont le noyau de notre belle famille?

Aurai-je eu le temps de dire à mes amis(es) combien leur passage dans ma vie est précieux pour moi? A quel point je leur suis reconnaissant(e) de leur présence indéfectible à chaque étape de ma vie? Et surtout, à quel point je les apprécie et que c'est pour moi un privilège qu'ils m'aient choisie pour ami(e)?

Aurai-je eu le temps de dire à mes vieux parents lorsqu'ils étaient encore de ce monde combien je les aimais et combien ils ont été importants pour moi? De les remercier de m'avoir donné la vie, d'avoir su semer le bonheur au sein de notre famille, de m'avoir enseigné l'amour du prochain, la justice et surtout de m'avoir montré la route pour devenir la personne que je suis aujourd'hui?

TROUVERAI-JE LE TEMPS? IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR TROUVER LE TEMPS.»

Supplément nutritionnel liquide pour bovins
NUTRILOR
HEPATOLIC
Pour un foie fonctionnel pendant la période hivernale
Richement pourvu en méthionine, choline et sorbitol. Nutrilor Hépatolic désengorge, régénère et stimule le fonctionnement du foie.
MODE D'EMPLOI
Mode de distribution:
En mélange dans l'eau de boisson, sur la ration ou au pistolet
Doses et durée d'emploi:
Vache laitière:
100 cc/jour et par vache pendant 5 à 10 jours 2 fois par an.
Veau:
10 cc/jour pendant 5 jours après une diarrhée.
Taurillon à l'engraissement:
100 cc/jour pendant 5 jours avant finition.
COMPOSITION
Sorbitol, choline et DL-Méthionine
CONSTITUANTS ANALYTIQUES
Méthionine protégée ... 1 p.cent
ADDITIFS AU LITRE
Sorbitol protégé ..... 300000 mg
Chlorure de choline protégée ..... 100000 mg
AUTRES INFORMATIONS PAR LITRE
Méthionine ..... 10000 mg
MgSO4 ..... 15000 mg
Substances aromatiques et apéritives:
Boldo, Artichaut
Autres informations:
NUTRILOR HEPATOLIC va drainer le foie, accroître la production biliaire et éliminer les graisses et toxines accumulées dans le foie.
NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE
ETS P.LALOUX SA
Z.I. Schayn - Aston - 5530 ANDENNE
Tél.: 085/84.60.36 - Fax: 085/84.91.09
E-mail : nutrilor@skynet.be
25 L / 5 L
9998250 0213 sle

Agriflanders est en route

Les portes du Flanders Expo se sont ouvertes ce jeudi matin sur la 8ème édition d'Agriflanders. Elles se refermeront dimanche soir. Cette vitrine de l'agriculture flamande est clairement orientée sur l'élevage sans pour autant négliger les autres volets.

Bernard Kersten

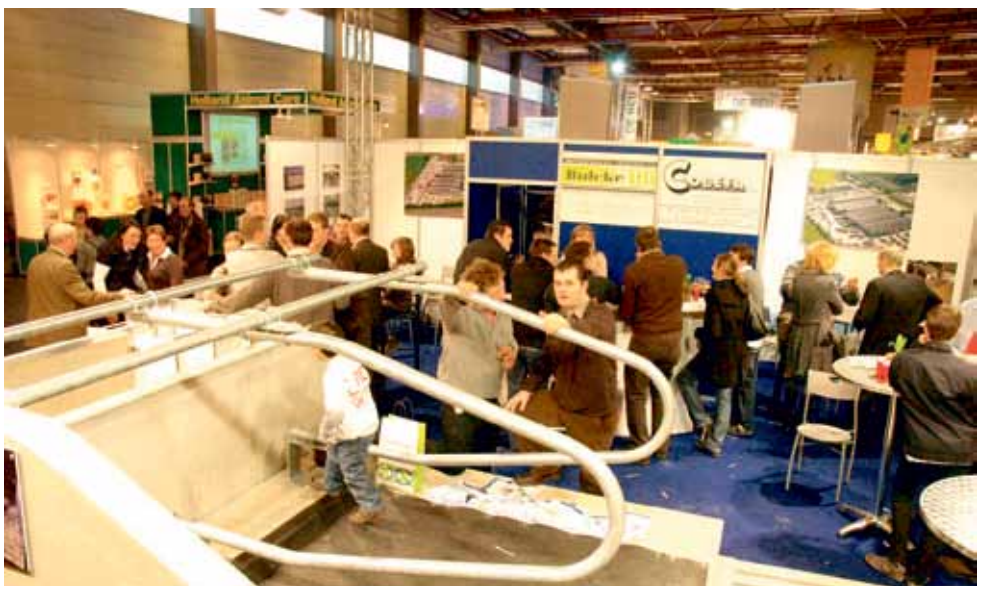

Construction d'étables et équipement figurent en bonne place à Agriflanders où une majorité d'exposants ont un rapport avec l'élevage

Organisée tous les 2 ans à Gand, la plus importante foire agricole de Flandre en est maintenant à sa huitième édition. Au fil des ans, elle a su imposer son statut de valeur sûre tant pour les exposants que pour les visiteurs. En Flandre surtout, mais pas uniquement, elle constitue un événement incontournable chaque début d'année impaire.

Surtout l'élevage

Si votre activité se concentre sur les cultures, avez-vous vraiment intérêt à faire le déplacement jusqu'à Gand pour visiter un salon qui, il faut bien le dire, ne réussit guère à attirer en masse les visiteurs francophone ? A vous de voir, la manifestation étant plutôt orientée « élevage intensif ». Précisons toutefois que le volet « mécanisation » qui, faute de place disponible, n'a jamais été le fer de lance d'Agriflanders y occupe néanmoins une superficie non négligeable et d'ailleurs revue à la hausse par rapport aux éditions précédentes. Quelques fournisseurs (semenciers...) seront également présents

Si vous être éleveurs, alors c'est tout différent car soyons clairs : la force d'Agriflanders, c'est avant tout son volet élevage. Les chiffres en témoignent : sur les 326 exposants, pas moins de 80 sont en relation étroites avec les bâtiments d'élevage, qu'il s'agisse de constructeurs, de matériel de traite ou d'équipementiers. S'y ajoutent 55 exposants représentant le secteur de l'alimentation du bétail.

Comme pour les éditions précédentes, la totalité des halls du Flanders Expo de Gand sera consacrée à l'événement. De ce jeudi 10 janvier à 9 heures jusqu'à dimanche 13, ce sont environ 80.000 visiteurs qui sont attendus, sachant que la foire draine aussi pas mal de visiteurs non professionnels, toujours avides de (re)découvrir l'agriculture au travers d'événement de ce type.

Les concours

Comme lors des éditions précédentes, deux rings sont prévus pour les concours d'animaux ainsi que pour diverses présentations.

Ce jeudi 10, la grande piste (hall 8) est réservée aux bovins laitiers.

Le lendemain, vendredi 11, ce sera au tour des viandeux de prendre possession de la zone avec les concours blanc-bleu. Au même moment, la petite piste du hall 6 accueillera les porcs avec tout d'abord les championnats nationaux le matin et la traditionnelle criée d'élite l'après midi.

Le samedi 12, place aux chevaux de sport sur la grande piste tandis que la petite piste sera consacrée aux concours ovins et caprins.

Le dimanche 12 enfin, les pistes seront totalement dévolues à l'espèce équine avec d'une part les chevaux de trait dans le grand ring et d'autre part les poneys sur la petite piste.

En pratique

Agriflanders est accessible du jeudi 10 au dimanche 13 de 9 à 12 heures. Le prix d'entrée est de 11 €, de 6 € pour les détenteurs d'une carte de réduction offerte par les firmes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Le Flanders Expo se trouve à proximité immédiate de la sortie 14 de l'E40 Bruxelles-Ostende. Il est également possible de s'y rendre par les transports en commun en prenant les train jusqu'à Gent-St-Pieters. Toutes les 10 minutes, le tram (ligne 1) vous emmène de la gare à la foire.

L'occupation des différents hall est la suivante :

- hall 1: banques, mécanisation, fournitures pour l'élevage ;
- hall 2 : aliments, semences ;
- hall 3 : mécanisation ;
- hall 4 : pouvoirs publics, associations agricoles, services ;
- hall 5 : construction et aménagement d'étables ;
- hall 6 : petite piste et exposition de porcs, moutons et chèvres, chevaux miniatures et Shetlands, animaux de basse-cour ;
- hall 7 : construction et aménagement d'étables ;
- hall 8 : grande piste et exposition de bovins et chevaux, élevage,

Les éleveurs de porcs doivent faire entendre leur voix

La Fédération wallonne de l'Agriculture veut redonner plus d'importance aux producteurs porcins en Région Wallonne. C'est pourquoi, au sein de la FWA, nous lançons un large appel à tous les producteurs désireux de donner leur avis et soucieux d'améliorer la représentation du secteur en Wallonie. Nous voulons renforcer la représentation au sein du groupe de travail Porcs. Ce groupe de travail est ouvert à tous les membres actuels et/ou futurs de la FWA qui détiennent des porcs et/ou des truies.

La prochaine réunion du Groupe de Travail aura lieu le 29 janvier 2013 à 13h.

A l'ordre du jour, une première partie avec des sujets qui concernent tous les producteurs et éleveurs:

• Alternatives à la castration en vue de l'échéance 2018. Le Centre de Recherches Agronomiques (CRA-W) a en cours un projet de recherche sur ces alternatives. Une présentation des résultats par Sandrine Dufourny et José Wavreille sera suivie d'un échange entre éleveurs et les chercheurs du CRA-W.

• Nouvelle législation Aujezsky et son application en 2013 ; qui simplifie certaines démarches et diminue le nombre prises de sang par an.

• Nouvelle réglementation concernant l'identification et l'enregistrement des porcs et le prix des boucles.

• Problématique des prix des aliments avec la firme Dumoulin (Werner Reuter) et la rentabilité des exploitations par Jean-Louis Mahu.

La deuxième partie du GT aura pour but d'appeler à des nouveaux membres à joindre le GT. Les membres éliront un nouveau président. La participation à ce GT est une voie d'échange et d'information pour les éleveurs et pour le Service d'Etudes qui vous représente lors de toutes les négociations fédérales et régionales. N'hésitez pas à prendre contact avec Ana Granados à la Maison de l'Agriculture (081/627 419 ou ana.granados@fwa.be)

Situation des livraisons en laiterie Novembre 2012

Selon les chiffres provisoires établis par l'administration wallonne sur base des déclarations mensuelles de l'ensemble des acheteurs, voici l'évolution des livraisons pour Novembre 2012, huitième mois de la campagne laitière 2012/2013. La légère reprise observée en octobre semble déjà oubliée, puisque que l'on dépasse à nouveau la barre des 5 pourcents sous-produits pour le mois et celle des 3 pourcents en cumul. Le taux moyen de matière grasse poursuit quant à lui sa progression au-delà de 43,7 grammes, compensant quelque peu la sous-production «réelle». La lente augmentation du prix du lait en ferme continue par ailleurs, sans pour autant influencer les volumes. On s'éloigne clairement du quota théorique et le dernier trimestre de production sera déterminant pour son remplissage.

Alain Masure

Pour le mois de novembre, les livraisons mensuelles réelles de lait aux laiteries se chiffrent à 241.142.799 litres, soit une sous-production de 8,13 % par rapport au quota théorique mensuel (maximum théorique sur base des moyennes 09/10, 10/11 et 11/12, compte tenu des augmentations au 1er avril 2012 de 1 % du quota national et de 4 millions de litres d'osmoses temporaire et définitive). Ceci correspond à 3,07 % de moins (quelques 7,6 millions de litres) qu'en novembre 2011. Les résultats moyens mensuels en matière grasse et matière protéique sont respectivement de 43,72 et de 35,58 g/litre. La hausse du taux de matière grasse se poursuit (1,7 gr de plus qu'en septembre !), portant les livraisons corrigées (correction matière grasse ajustée mensuellement) à 248.288.180 litres, mais cela se traduit cependant encore par une sous-production de 5,40 % (soit plus de 14 millions de litres) par rapport au quota théorique.

Au niveau de la production cumulée, les livraisons réelles (2.131.473.363 litres) restent aussi endessous du quota théorique cumulé de 6,63 % (47 millions de litres «réels» sous-produits par rapport aux mêmes 8 mois en 2011). Même situation en de moindre proportions pour le cumul corrigé (2.212.954.808 l) qui reste inférieur de 3,06 %, soit près de 70 millions de litres sous le niveau théorique, avec pour les 8 mois des taux moyens respectifs en matière grasse et matière protéique de 41,75 et 34,82 g/litre.

Le prix réel sectoriel de novembre continue sa hausse pour se situer, selon la CBL, à 34,85 euros par 100 litres, soit une nouvelle augmentation (5 % de mieux qu'en octobre et 13 % de mieux qu'en septembre) qui correspond cependant encore à 3,4 % de moins qu'en novembre 2011 (35,19 €). La moyenne des 11 mois 2012 se situe d'ailleurs encore à 10 % en- dessous de celle de 2011 (30,60 € en 2012 pour 34 € en 2011).

Sources: chiffres provisoires sur base des déclarations mensuelles des acheteurs.

Cette semaine, j'ai testé pour vous: l'échantillonnage des engrais de ferme

Le type de bétail, de stabulation ou encore la ration sont autant de facteurs qui influencent fortement la teneur en éléments minéraux (principalement l'azote, la potasse et le phosphore) des engrais de ferme. Afin de les valoriser au mieux, leur analyse est vivement conseillée. Nous avons interrogé Richard Lambert, Directeur du Centre de Michamps, dont le laboratoire est le laboratoire de référence de la chaîne minérale produits de Requasud. Il nous explique pourquoi et surtout comment réaliser une prise d'échantillon la plus représentative possible.

Propos recueillis par Jean Marot

Ouvrir le tas à plusieurs endroits.
Constituer un échantillon de plus ou moins 50 kilos.
Homogénéiser l'échantillon par mélanges successifs.
Prélever un échantillon de 2 à 3 kilos dans un récipient étanche et frais (4° C)

Plein Champ: Richard Lambert, quel est l'intérêt de réaliser une analyse de ses engrais de ferme?

Richard Lambert: Bien qu'il existe des tables reprenant les teneurs «moyennes», la teneur en éléments minéraux des engrais de ferme (principalement l'azote, le phosphore et la potasse) peut varier de façon parfois importante d'une exploitation à l'autre voire au sein d'une même exploitation. En fonction du type de cheptel (vaches laitières, taurillons à l'engrais, veaux...), du type de stabulation (libre ou entravée), du type et de la quantité de litière, de l'équilibre de la ration, des conditions et de la durée du stockage, les teneurs en éléments fertilisants seront différentes. A titre d'exemple, une ration carencée en phosphore induira la production d'un lisier dont la teneur en cet élément sera plus faible comparativement à un lisier produit à partir d'une ration équilibrée. Une ration trop riche en protéines donnera, quant à elle, un lisier plus riche en azote.

Une analyse permettra donc de connaître avec une certaine précision la composition afin d'ajuster les apports d'engrais minéraux grâce à un calcul de fertilisation raisonnée pour la culture.

PC: Pour une analyse fiable, il faut un échantillon représentatif de l'engrais de ferme!

RL: Oui, c'est la première chose. Comme pour toute analyse d'ailleurs, la représentativité de l'échantillon est capitale. Cela est d'autant plus vrai pour les engrais de ferme car ils présentent une hétérogénéité très importante. Ainsi, un tas de fumier peut être constitué de plusieurs types de fumiers d'âges différents. Dans une fosse à lisier, la sédimentation entraîne la formation de couches de compositions différentes... Il faut donc être conscient de cette hétérogénéité et adapter l'échantillonnage en conséquence.

PC: En pratique, comment prélever un échantillon représentatif?

RL: Cela dépend du type d'engrais de ferme et du lieu de prélèvement. En effet, le problème est différent selon qu'il s'agisse d'un fumier ou d'un lisier. Le problème est aussi différent si on prélève dans l'étable, sur une aire de stockage ou lors de l'épandage.

PC: Pouvez-vous expliquer?

RL: Par exemple, pour réaliser l'échantillonnage de fumier, 3 possibilités s'offrent à nous:

Dans les élevages sur litière accumulée (porcs sur litière biomaîtrisée, de bovins en stabulation libre paillée...) il est possible d'échantillonner directement dans la stabulation avec une sonde (constituée d'un tube dont l'extrémité est tranchante) en prélevant aléatoirement en une vingtaine d'endroits sur l'ensemble de la hauteur de fumier. Ces prises sont ensuite homogénéisées soigneusement et un sous-échantillon est réalisé pour constituer un échantillon d'environ 3 kg.

L'échantillonnage dans un tas sur la fumière ou au bord d'un champ est la situation la plus courante. On peut utiliser une tarière pédologique pour prélever à différentes profondeurs dans le tas. Il faut également prélever à différents endroits pour constituer un échantillon représentatif. Souvent, le «manche» de la tarière ne fait pas plus de 1m50 de long, alors que la hauteur du tas peut être bien supérieure, il faut donc adapter la tarière afin de savoir allonger son manche de façon à pouvoir prélever sur toute la hauteur.

Si on n'a pas de tarière, il faut tout d'abord, à plusieurs endroits, «ouvrir» (avec un chargeur frontal par exemple) le tas, sur toute sa hauteur ensuite, on prélève, dans chacune de ces coupes, quelques kilos dans le dessus, le milieu et le bas du tas. Avec ces différentes prises, on constitue un tas d'environ 40 à 50 kg qui sera homogénéisé (à la fourche) et ensuite divisé en quatre tas. On prélève environ fb de chacun de ces 4 tas pour constituer un nouveau tas que l'on homogénéise à nouveau et que l'on divise à nouveau en 4 pour finalement constituer un échantillon d'environ 2 à 3 kg.

Attention cependant, si le tas sur la fumière est constitué de plusieurs types de fumiers différents, il sera nécessaire de «compartimenter» le tas. A titre d'exemple, en fin d'hiver sur la fumière, on peut avoir du fumier évacué depuis plusieurs mois et du fumier sorti la veille, ainsi que du fumier qui provient des couloirs de raclage et du fumier d'aires paillées. Dans ce cas, la constitution d'un échantillon représentatif sera pratiquement impossible et souvent même inutile car lors de l'épandage, on aura un fumier différent selon que l'on est au début du tas ou à la fin. Dans ce cas de figure, il vaut mieux procéder à une homogénéisation du produit préalable à son utilisation par exemple par le compostage.

Enfin, on peut aussi échantillonner lors de l'épandage. On répartit une dizaine de bacs aléatoirement sur la parcelle et après épandage, on récolte la matière qui se trouve dans les bacs pour constituer l'échantillon. Par la même occasion, on peut ainsi déterminer les quantités appliquées et la régularité de l'application. En pratiquant de la sorte, on ne pourra cependant pas adapter la quantité épandue en fonction de la teneur en azote du produit car le résultat de l'analyse ne sera pas encore connu au moment de l'épandage... Ici aussi, il faut être conscient qu'en fonction de l'hétérogénéité du tas au départ, on peut avoir des différences de composition entre les épandeurs successifs. Pour cette raison, le compostage du fumier est également recommandé car il permet d'assurer une meilleure homogénéité du produit.

PC: Et pour les lisiers?

RL: L'idéal, du moins quand cela est possible, est de réaliser une homogénéisation préalable du lisier par mixage et de prélever un échantillon sur l'ensemble de la hauteur de la citerne avec une sonde spécifique. Il faut prélever sur toute la hauteur car la sédimentation reprend très rapidement après l'arrêt du mixage. On peut aussi prélever lors de la vidange, mais s'il n'y a pas eu mixage, il faut être conscient que la composition peut varier. On peut par exemple prendre un échantillon dans le premier tiers de la vidange, un dans le deuxième et un dans le troisième.

PC: Une fois que l'échantillon est réalisé, y a-t-il des précautions particulières à prendre?

RL: Oui, tout d'abord, l'échantillon doit être placé dans un récipient propre et étanche. En outre, il doit impérativement être conservé au frais et transporté le plus rapidement possible au laboratoire qui effectuera l'analyse. Si cela n'est pas possible, on peut également congeler cet échantillon. Il faut impérativement éviter la fermentation du produit et la perte d'azote par volatilisation.

PC: Quel est le moment idéal pour réaliser la prise d'échantillon?

RL: Plus l'échantillonnage est proche de l'épandage, plus l'analyse sera représentative de ce qui sera épandu. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'une dizaine de jours est nécessaire pour réaliser l'analyse au laboratoire.

PC: Lors de la demande d'analyse au laboratoire, quels sont les éléments importants à prendre en compte?

RL: Certains labos ne font pas systématiquement l'analyse des teneurs en phosphore et potassium. Or ces teneurs sont également importantes pour assurer une fertilisation optimale. Enfin, il faut fournir les renseignements permettant de compléter au mieux la feuille de réception d'échantillon du laboratoire.

PC: A quelle fréquence réaliser ces analyses?

RL: Là aussi, cela dépend. Dans les élevages dits «industriels», il y a moins de facteurs susceptibles de faire varier la composition. Par contre en élevage bovin par exemple, la composition du fourrage ou sa part dans la ration peuvent varier d'une année à l'autre. Cela peut avoir des effets sur la composition des fumiers et lisiers. Mais, si on n'effectue pas de changements majeurs dans sa technique d'élevage, une analyse tous les 3-4 ans permettra d'avoir une idée globale des teneurs en éléments fertilisants de l'engrais de ferme. Le plus important est de bien déterminer chaque type de produit en tenant compte des facteurs qui peuvent influencer la composition. Par exemple, pour le lisier de vaches laitières, on peut s'attendre à avoir une composition assez différente entre le lisier produit pendant l'hiver et celui produit pendant l'été. Dans ce cas, il convient de bien caractériser séparément le lisier qui sera épandu au printemps et celui épandu en fin d'été. Pour les fumiers qui présentent une hétérogénéité souvent plus importante, on conseille aussi de faire prélever plusieurs échantillons pour s'assurer de la représentativité de l'échantillonnage. Si les résultats sont proches, on peut considérer que chaque échantillon était bien représentatif. Si par contre on constate des différences importantes entre les échantillons, cela signifie que le tas présente une hétérogénéité trop importante et qu'il est probablement illusoire de pouvoir caractériser précisément le produit. Dans ce cas, le compostage par exemple permettra d'obtenir un produit plus homogène.

PC: Mis à part l'échantillonnage, y a-t-il d'autres choses importantes à considérer?

RL: Oui, il faut également déterminer avec suffisamment de précision les quantités réellement appliquées. Pour les lisiers, ce n'est pas trop difficile, mais pour les fumiers, on peut avoir des surprises. Des comparaisons entre les estimations de l'agriculteur ou de l'entrepreneur et des pesées ont été réalisées dans le cadre de différentes opérations. Il apparaît souvent des différences importantes. C'est pourquoi, nous recommandons également de procéder régulièrement à des pesées d'épandeurs. Afin de permettre ces vérifications, nous avons fait l'acquisition de pèses-essieux que nous pouvons mettre à la disposition des agriculteurs et associations qui le souhaitent.

PC: Merci Richard Lambert pour ces toutes ces précisions importantes. Bien qu'il existe des valeurs moyennes de teneurs en éléments minéraux, il est plus qu'important de réaliser régulièrement des analyses de ses engrais de ferme afin d'ajuster au mieux sa fertilisation.

+ lien http://www.nitrawal.be/upload_files/4.9/nitrat_info3.pdf
+ lien vers fiche classeur

Afin de réaliser l'analyse de vos engrais de ferme, les laboratoires provinciaux sont à votre service:

Brabant Wallon Agro-Qualité (La Hulpe): 02/656.09.70.
Carah(Ath) : 068/26.46.90.
Station Provinciale d'Analyses agricoles (Tinlot): 085/27.86.10.
Centre de Michamps(Bastogne) : 061/21.08.20.
OPA-Qualité-Ciney: 081/77.68.16.

Pour votre silo de maïs
NUTRILOR
Supplémenté en plantes
Stimulez l'immunité de vos animaux grâce aux innovations NUTRILOR
BOVILOR® I/Se
Le Bovilor I/Se est un sel enrichi en IODE, SELENIUM et plantes bactériostatiques. Il peut être distribué comme un sel normal afin d'apporter le SELENIUM et l'IODE nécessaires au maintien de bonnes performances d'élevage de votre troupeau.
Mode d'emploi: - Bovilor i/Se remplace le sel classique: 50 à 100 gr/jour/animal après le vêlage. - Bovilor I/Se peut être incorporé dans l'ensilage d'herbe à raison de 2kg/tonne et entre 50 et 100 kg/Ha d'ensilage de maïs.
TENEURS:
• 500 mg/Kg IODE (sous forme Iodure de potassium pour une disponibilité maximale)
• 50 mg/Kg SELENIUM
Eucalyptus
Lavande
Origan
Thym
Le Bovilor I/Se contient un noyau de plantes destiné à contrôler le développement des bactéries pathogènes dans les silos et le rumen des animaux.
Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre disposition
Nicolas LEROY: 0478/54.65.24 - Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96 - Mathieu DECOSTER: 0498/97.97.60 - Pierre LALOUX: 0475/65.94.63
ETS P. LALOUX s.a.
Zone industrielle de Sclayn-Anton • B-5600 ANDENNE
Tél. 085/894.60.36 - Fax 085/84.91.09 • e-mail: nutrilor@skynet.be

La Fédération Wallonne Horticole, dans la fleur de l'âge

L'hiver ne bat pas encore son plein, mais le Senghor de Gembloux l'a fait à l'occasion du 1er Congrès de la Fédération Wallonne Horticole pour fêter ses 15 ans d'existence. Avec de la passion, on y a parlé de fruits, pas défendus. A l'aise, fraises, une pépinière de fête mâtinée de joie et ses trésors qui nous sont revenus aux équinoxes d'or.

MARIE-FRANCE VIENNE

Serge Fallon, Président de la FWH

Pour ses 15 ans d'existence, la FWH a investi le 19 décembre dernier l'Espace Senghor de Gembloux. Un beau succès de foule qui s'est pressée, nombreuse, pour écouter Serge Fallon, Président de la FWH, différents orateurs, ainsi que le Ministre Carlo Di Antonio parler de la situation et de l'avenir du secteur horticole en Wallonie. Tout au long de la matinée, les différents sous-secteurs (Arboriculture fruitière, Fraisiculture, Maraîchage, Sapins de Noël, Floriculture & Pépinières) ont été présentés avec leurs caractéristiques, l'état de la situation, leurs difficultés et leurs attentes.

Dans quel état potagère ?

L'horticulture n'est pas en reste dans le paysage de l'agriculture puisqu'elle représente en valeur économique 24% de l'agriculture belge, a expliqué Serge Fallon, en brossant les contours du secteur. L'horticulture wallonne, certes un peu moins intensive que la flamande, c'est ainsi environ 160 millions d'euros, soit 11% du total de la production agricole wallonne. Et ce, avec une forte augmentation en l'espace de 20 ans, puisque l'horticulture wallonne ne représentait que 4,9% du total du secteur agricole de la région en 1991. Bref, son poids économique est équivalent aux secteurs porcs, volailles et moutons réunis. En matière d'emploi, près de 3.000 personnes sont occupées comme salariés dans les différents sous-secteurs de l'horticulture en Wallonie et environ 3.500 saisonniers sont engagés par an, surtout en cultures fruitières et maraîchères.

Le secteur compte environ 1.000 exploitations de production (30% dans le secteur fruitier, 30% dans le secteur maraîcher et 40% dans le secteur ornemental), 300 jardineries, plus de 2.000 entreprises de Parcs et Jardins et 1.500 fleuristes. Le nombre des entreprises et des salariés est en hausse croissante depuis les années '90, principalement dans le secteur Parcs et Jardins. Les fleuristes, quant à eux, forment un des maillons de la filière horticole. Et enfin, last but not least, il faut également compter avec les vignerons. Ces échansons des dieux sont rassemblés au sein de l'Association des Vignerons de Wallonie, créée en mai 2012 afin de représenter les vignerons face aux pouvoirs régionaux, fédéraux et européens. On compte quand même en Wallonie quelques 65ha dédiés à Bacchus.

A Code et à cri

C'est avec un plaisir non dissimulé que Carlo Di Antonio a assisté à ce premier Congrès. Certes, comme Ministre de l'Agriculture mais aussi comme ancien élève de l'Ecole d'Horticulture de Mons a-t-il tenu à rappeler. Les membres de la FWH sont nombreux et diversifiés et le rôle de la Fédération est important car il est nécessaire de regrouper l'ensemble des associations en vue d'assurer une représentativité du secteur horticole. Le Ministre s'est félicité du succès des réunions sur le Code de l'Agriculture. Il pense d'ailleurs qu'il serait utile et judicieux d'en rajouter une qui soit spécifique au monde de l'horticulture. Il en a profité pour rappeler l'utilité du Code qu'il défend: tant l'agriculture que l'horticulture ont en effet besoin d'un projet à terme de 10 à 20 ans. Le but est à la fois d'avoir une vision à long terme et de définir les outils pour atteindre les objectifs fixés au préalable. Et de prendre l'exemple du Code Forestier qui a été largement négocié et discuté avec le secteur voilà quatre ans et sur base duquel une série de projets ont pu désormais voir le jour. L'élaboration de ce Code a permis une organisation du secteur avec une hiérarchisation des objectifs et un texte fédérateur. C'est la même volonté qui l'anime pour le Code de l'Agriculture et de l'Horticulture. Il regrette à l'heure actuelle un manque de concertation et, empruntant le substantif à Sabine Laruelle, une forme de «lasagne» issue des couches apportées par les différents Ministres successifs. Il n'a en effet jamais existé une feuille de route qui puisse servir de base pour mener une action à long terme. Or, grâce à ce Code de l'Agriculture, le Ministre aura à cœur de développer un volet Horticulture important qui définisse la place, sur le territoire wallon, de ce qui concerne tous les secteurs de l'horticulture avec l'objectif de gagner des parts de marché tout en dégageant, pour les producteurs, un revenu suffisant. Les pistes, pour faire progresser le secteur, sont sans aucun doute d'aller vers des produits de qualité, ce qui est le cas actuellement, mais ce qui, malheureusement, ne se sait pas suffisamment. Aujourd'hui il n'y a pas – en dehors de certains secteurs spécifiques - de label et de critères de qualité liés à ce qui est fait. L'enjeu est important car il y a un gros potentiel d'emplois à la clef. Dans les défis à relever, et ils sont communs à ceux de l'agriculture, Carlo Di Antonio a relevé la problématique de l'accès, pour les jeunes, au foncier. Le Ministre a insisté sur

Le Ministre Carlo Di Antonio

l'initiative de la création d'un invest foncier public qui va reprendre en gestion toutes les terres qui appartiennent à la Région. Cet invest foncier agricole va permettre de pouvoir gérer l'ensemble de ces terrains publics, voire - c'est une étape supérieure, mais qui implique de disposer de budget pour ce faire - de pouvoir acquérir des exploitations qui parfois sont mises en vente suite à des problèmes en leur sein. La Région pourrait avoir, via ce foncier, un droit de préemption sur la reprise de ces exploitations et ensuite la possibilité de les remettre dans le circuit, préférentiellement pour des familles, des non-agriculteurs, et sur base de projets.

Grosses légumes

Le Ministre a également pointé un autre chantier, celui qui touche à la différenciation de production. Avec le constat suivant: on ne valorise pas suffisamment la différence. Or, la Belgique est l'un des pays en Europe, et même dans le monde, à s'être imposé le plus de contraintes sur ses productions. L'on peut donc en déduire que si toutes les règles sont appliquées, on peut logiquement considérer

Large succès de foule pour le premier Congrès de la FWH

que l'on a des produits de qualité. Il faut que cette donne devienne un atout pour gagner la confiance du consommateur par rapport aux produits étrangers qui ne remplissent pas les mêmes critères de contrôle. Carlo Di Antonio souhaite également travailler sur l'enjeu des coûts de production. Si l'on veut être en effet compétitif à l'intérieur du pays mais aussi à l'exportation, il faut avoir des coûts de production qui soient maîtrisés. C'est ainsi que seront mis en œuvre d'importants moyens pour soutenir des projets d'autonomie énergétique sur les exploitations. Chaque producteur devra être capable de produire d'ici quelques années l'énergie dont il aura besoin. Selon le Ministre, la Wallonie dispose des superficies et de la biomasse en suffisance pour arriver à cette autonomie énergétique pour à la fois réduire les coûts de production et l'empreinte sur l'environnement.

Carlo Di Antonio a également insisté sur le nécessaire soutien à la recherche appliquée avec une meilleure coordination entre l'ensemble des outils sur le territoire. S'il y a, au CRA-W, par exemple des recherches en nombre sur les grandes cultures, on constate que le maraîchage et la culture biologique sont quelque peu en reste. Il faut donc donner à chacun sa place et la réorganisation souhaitée par le Gouvernement permettra de créer des secteurs de recherches en faisant collaborer au mieux centres-pilotes, centres d'essais et centres de recherche agronomique. Carlo Di Antonio souhaite donner de la stabilité à ces secteurs de la recherche, et ce, sachant que certains sont dans des situations peu confortables à attendre, chaque année, une subvention. Un système qui existe parfois depuis 20 ans et dont il faudrait sortir. Le Ministre a évoqué les aides européennes et la nécessité, dans un système devenu complexe, d'aider les petites exploitations. Il a enfin parlé de la formation. L'horticulture a un rôle social à jouer. Le secteur peut aider à remettre le pied à l'étrier des jeunes qui sont en décrochage. Avec André Antoine, Ministre de l'Emploi et de la Formation, il travaille d'ailleurs à un plan qui permette l'insertion de jeunes dans des exploitations horticoles.

Une poire qui a la pêche

Dans le domaine de la pomme en Europe, c'est clairement la Pologne qui domine les débats. Elle a en effet investi massivement dans le secteur fruitier, en grande partie grâce aux primes allouées par l'UE. Des investissements dans les moyens de conservation et de triage qui font d'elle aujourd'hui le principal producteur en Europe, comme l'explique Olivier Warnier, Directeur du CEF – Centre d'Essais Fruitiers - (un des partenaires du Centre pilote Cepifruit). Grâce à ces aides et un coût de main d'œuvre moindre qu'en Belgique, la Pologne réussit à produire 20 à 25% moins cher que chez nous. Viennent ensuite, comme gros pourvoyeurs de pommes, l'Italie puis la France. La Belgique, quant à elle, ne représente que 3% de la production au niveau européen. Une situation totalement diffé-

Olivier Warnier, Directeur du Centre d'Essais Fruitiers (CEF)

(suite page suivante)

rente pour la poire où la Pologne disparaît presque de l'échiquier. Essentiellement pour des raisons climatiques puisque ce fruit est très sensible au gel. C'est l'Italie qui domine avec 36%, suivie de l'Espagne. La Belgique pèse à peu près 12% de la production européenne. La principale production de pommes et de poires se fait dans le Limbourg. Viennent ensuite le Brabant - surtout le Brabant

Ellen Bullen, Directrice du Groupement des Fraisiéristes Wallons

flamand -, puis la Flandre occidentale. En Wallonie, les vergers sont principalement localisés en région liégeoise. Au niveau de la pomme en Belgique et en Europe, l'on produit principalement la Jonagold (qui représente les 2/3 de la production) suivie de la Golden et enfin quelques variétés comme la Boskoop ou l'Elstar et des variétés de niche comme la très en vogue Pink Lady. La principale variété de poire en Belgique est la Conférence (90% de la production) suivie par la Doyenné du Comice. Même schéma au niveau européen où il faut également compter avec la William, une poire de transformation. En Belgique c'est la culture de poires qui prédomine actuellement avec +/- 8.500ha, devant la pomme, +/- 7.800ha, la cerise, +/- 1.200ha et la prune avec +/- 70ha. Des cultures qui ont suivi une évolution puisque voici une dizaine d'années, c'est la pomme qui dominait les débats. En ce qui concerne les vergers, on rencontre principalement des vergers basses-tiges, de rangs simples, avec des densités de plantations de 1.500 à 3.000 arbres/ha pour arriver à une production globale de l'ordre de 40 à 50 T/ha.

En Belgique, on retrouve trois modes de production fruitière: une production conventionnelle, une production intégrée pour laquelle il existe un cahier des charges régional de qualité différenciée de la Production Fruitière Intégrée (PFI) avec ou sans labellisation. En Wallonie, cette production représente 67% des vergers de pommes et poires. Et vient enfin la production biologique avec un cahier des charges européen «AB», une production qui représente 2 à 3% des vergers. A côté de ces modes de production, on note de plus en plus, au niveau du commerce mondial, des chaînes de grande distribution qui imposent la Certification Globalcap, un référentiel pour la certification des produits au niveau mondial basée sur des bonnes pratiques agricoles. Un outil devenu quasiment indispensable aujourd'hui pour l'exportation. Et en parlant justement d'exportation, l'on constate que 30 à 40% des pommes partent à l'exportation et 60 à 70% des poires.

Olivier Warnier pointe trois attentes du secteur, à commencer par le maintien d'une arboriculture wallonne performante et à la pointe de l'innovation grâce à un service d'encadrement expérimenté et stable. Ensuite la garantie de la rentabilité de l'exploitation en améliorant le prix de vente et en limitant les coûts de production et enfin la pérennisation de l'exploitation.

Fraises à la douzaine

La fraise, en Belgique, c'est 783ha dont 93ha en Wallonie. Encore quelques chiffres avec les petits fruits qui représentent 262,57 ha en Belgique et 16,36 ha en Wallonie. La Belgique n'a pas à ... rougir sur le plan international puisqu'elle est le 18ème producteur mondial de fraises avec 39.000T de fraises exportées, le 4ème exportateur mondial et le 2ème pays exportateur européen, explique Ellen Bullen, Directrice du GFW (Groupement des Fraisiéristes Wallons). Le groupement compte 82 producteurs en Wallonie où la culture de la fraise prédomine, suivie par celle des framboises, des mûres, des myrtilles, des groseilles et du cassis. 43 producteurs sont des agriculteurs qui produisent des fraises et des petits fruits à une période où les travaux en ferme sont moindres. La majorité des producteurs travaillent une surface comprise entre 10 et 20 ares. C'est certes relativement petit, mais il ne faut pas oublier que c'est une culture de diversification, rappelle Ellen Bullen. Les fraises et les petits fruits s'écoulent majoritairement en vente directe avec comme avantage le fait de pouvoir fixer soi-même les prix. Il y a évidemment la fameuse Criée de Wépion. Où ont pu se vendre en 2011 quelque 471 tonnes de fraises pour un prix moyen de 2,91€/kg. Le secteur a évolué ces dix dernières années: 2002 a connu la création du Groupement des Fraisiéristes Wallons, issu d'une demande du secteur. Et les membres sont passés de 56 en 2002 à 82 en 2012. En 2006, en partenariat avec le CRA-W (Département Productions et Filières), l'ASBL a été reconnue comme centre-pilote avec, comme mission principale, l'encadrement technique mais aussi la mise en place d'essais. On constate une augmentation des surfaces jusqu'en 2005. Le secteur est en constante évolution avec de nouvelles techniques culturales, de nouvelles variétés, une nécessité de répondre aux nouvelles exigences et un besoin constant d'informations. L'avantage de ce secteur est que l'on peut commencer petitement et qu'il nécessite finalement peu d'investissement de départ. C'est une diversification avec haute valeur ajoutée car elle assure un retour sur investissement rapide. Le secteur n'est pas saturé, ce qui

Jean Maréchal, Directeur du Centre Interprofessionnel Maraîcher (CIM)

signifie que la demande n'est pas encore satisfaite. Toute médaille ayant son revers, ce secteur a également des côtés plus difficiles. Ainsi la conservation de ces fruits est limitée dans le temps et la main d'œuvre est difficile à trouver. La culture est fragile et exigeante, avec peu de mécanisation. Sans parler de la difficulté de l'accès à la terre pour les non-agriculteurs. Il s'agit toutefois d'une diversification porteuse avec des perspectives de renouveau variétal. Ellen Bullen a émis des souhaits vis-à-vis des pouvoirs publics en demandant davantage de soutien au niveau de la promotion, des subventions et également des démarches administratives plus légères.

Chic et pas maraîchère

Qu'en est-il du paysage maraîcher en Wallonie? On dénombre 193 exploitations en 2012. Un bon chiffre, a expliqué Jean Maréchal, Directeur du Centre Interprofessionnel Maraîcher (CIM). 41% des producteurs ont une superficie inférieure à 1ha et 33% supérieure à 3ha, ce qui représente une SAU de +/- 471ha. Dans les types de production, on trouve d'abord les cultures de plein air, des cultures orientées vers une ou quelques espèces légumières, des exploitations de dimension assez grande. A la différence de l'agriculture, le maraîchage consiste en des cultures plus intensives à rotations rapides et assolements nombreux. En maraîchage il n'y a en outre ni quotas ni subvention. Ce sont des productions spéculatives avec des chiffres et des bénéfices pouvant être élevés. Cela peut également vite devenir une catastrophe financière en cas de non-commercialisation de la production. Ce secteur nécessite des investissements importants notamment au niveau des opérations de récolte, de triage et de conditionnement. Alain Delvigne, technicien au CIM, a pointé quant à lui quelques problématiques du secteur comme les prix d'achats aux producteurs à la baisse, le recours abusif aux importations au cours de la campagne de production belge, le coût de production élevé, les exigences qualitatives très élevées et la lourdeur des certificats et référentiels qualitatifs, le manque de lisibilité pour les consommateurs afin d'identifier des produits nationaux et de saison et, last but least, l'accès à la terre. Et d'avancer quelques suggestions pour y remédier comme la création d'un Label, en prenant exemple sur les voisins européens, la mise en place d'une stratégie spécifique du développement du secteur maraîcher par filière, une information

Alain Delvigne, Technicien au CIM

claire aux consommateurs quant à la saisonnalité et l'identification des produits wallons. Et ce, sur base du marketing, de la publicité et en favorisant l'information en direction des jeunes consommateurs. Alain Delvigne a également pointé la valorisation des produits par la création d'entreprises de transformation en Wallonie et l'organisation de la centralisation de l'offre, notamment pour les collectivités et les unités de transformation.

Ca ne sent pas le sapin!

Le secteur des sapins de Noël et des pépinières forestières, a, quant à lui, subi de grandes modifications puisque l'artisanat a tout à fait disparu en l'espace de 50 ans avec la mécanisation et l'avènement de nouvelles techniques plus performantes a expliqué Claude Guiot, Président de l'UAP (Union Ardennaise des Pépiniéristes) et vice-Président de la FWH. Les 130 entreprises existantes se sont réduites à environ 15 PME. En outre, dans les années '50, une multitude de petits producteurs cultivaient quasiment exclusivement des épicéas. Une époque où les acheteurs hollandais se ruaient sur le sapin wallon pour le revendre en Europe. Les plantations se trouvaient surtout en forêt et accessoirement en zone agricole, une situation qui a donné lieu, de temps à autre, à quelques conflits avec les agriculteurs. Le secteur s'est depuis professionnalisé et a connu un essor important. C'est simple, l'on est passé de 500.000 arbres exportés à pratiquement près de 5 millions. 80% de la production part à l'exportation à travers toute l'Europe. Essor possible grâce à un dynamisme commercial significatif. Pour vendre, il faut produire bien et pour produire bien, il faut du professionnalisme. Une nouvelle dynamique qui a entraîné une concentration de la production et dont le succès repose sur l'exportation directe. La marque wallonne «VERITABLE» a en outre été développée, et la diversification s'est installée, entraînant un fort recul de l'épicéa. D'autres variétés sont apparues dont le Nordmann, un véritable champion d'un vert soutenu, aux aiguilles brillantes qui ont l'avantage de ne pas tomber. Aujourd'hui, 75% de la production, c'est lui!

La vérité si j'ornement

Le secteur ornemental représente environ 400 producteurs. Un chiffre qu'il convient toutefois de nuancer, explique Françoise Faux, Directrice du CEHW (Centre d'Essais Horticoles de Wallonie), vu que seule une centaine d'entre eux travaillent à temps plein. En termes de superficie en Wallonie, on compte 760ha de pépinières (ornementale, fruitière et forestière), 50ha de cultures florales de plein air et 30ha de cultures sous abri. Le centre pilote CHW couvre deux sous-secteurs: les productions florales et la pépinière ornementale et fruitière. Un secteur qui espère une reconnaissance par le grand public et le monde politique. Car les contraintes environnementales sont de plus en plus importantes et il y a un réel besoin de recherches et d'encadrement techniques pour y faire face. On note aussi des contraintes administratives et commerciales croissantes. Il a besoin d'appui technique, soit une structure qui soit proche des producteurs avec du personnel expérimenté, performant et stable ainsi qu'un besoin d'aide à la reconnaissance, à la promotion et la valorisation des produits. Et c'est là que Françoise Faux rencontre la volonté du Ministre Di Antonio d'organiser une concertation horticole dans le cadre des consultations organisées pour l'information sur le code wallon de l'Agriculture et de l'Horticulture.

Claude Guiot, Président de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP)

Partenaires complémentaires

Auditeur attentif lors de ce Congrès, Yvan Hayez, Secrétaire général de la FWA, s'est ouvertement réjoui de la volonté du Ministre Di Antonio de donner un cap et une orientation au secteur. Et rappelle qu'il n'existe pas de compétition mais un travail en synergie entre l'agriculture et l'horticulture. Les deux peuvent être partenaires. Car l'horticulture peut offrir des solutions de compléments et de di-

Françoise Faux, Directrice du Centre d'Essais Horticoles de Wallonie

versifications à une agriculture qui repose encore actuellement sur trois piliers que sont le lait, la viande bovine et les grandes cultures. Progression et échanges, a souligné en conclusion le Secrétaire général de la FWA, car le monde horticole, plus que le monde agricole est confronté à la valorisation de ses produits. Aujourd'hui il ne suffit pas de produire, pour reprendre les mots de Claude Guiot, il faut vendre et le monde horticole a pris, par nécessité, un petit peu d'avance. Au niveau de l'agriculture, de par la réforme de la PAC, le monde agricole devra lui aussi mieux s'intégrer dans ce schéma.

Avant de rencontrer les partenaires autour d'un verre et de commencer les agapes, Serge Fallon a tenu à féliciter et remercier chaleureusement la dynamique équipe de la FWH. Santé et chapeau à Claude Vanhemelen, Damien Barbieux, Bénédicte Courtens, Agnès Donné et Alain Grifnée !

F.J.A Fédération des jeunes agriculteurs

l'écho des Jeunes

N° 135
10 janvier 2013

Journal officiel de la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Fédération des Jeunes Agriculteurs - Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax 081/60.05.27 - E-mail: fja@fwa.be - Site: www.fja.be

Edito

Bonjour à toutes et à tous.

Voici le premier édito de cette nouvelle année. Au nom du bureau administratif et du bureau national, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2013.

J'en profite par la même occasion pour saluer le travail de René Ladouce et d'Anne-Marie Tasiaux à la tête de leurs mouvements respectifs. Les années n'ont pas été faciles pour eux mais ils ont toujours gardé le cap et principalement celui de leur mouvement. Prenons-en exemple pour la suite. Et tous ensemble, avec leurs successeurs, nous travaillerons pour défendre l'avenir de notre agriculture.

Les années se suivent et se ressemblent. Malheureusement, j'aurais aimé vous annoncer que le nombre d'exploitations dans notre région a augmenté cette année, et que de plus en plus de jeunes s'installent dans les meilleures conditions, mais malheureusement ce n'est pas le cas ! Néanmoins, nous restons positif, la FJA continuera à travailler pour défendre les intérêts des jeunes. Pour cela, nous avons besoin de vous ! Les élections ont lieu dans les différentes sections locales, mais le moment le plus important reste les élections provinciales. En effet, c'est lors des élections provinciales que seront désignés les futurs membres du Comité Directeur. Et c'est à ce niveau que les décisions doivent se prendre ! Nous avons donc besoin de jeunes agriculteurs motivés et qui prendront le temps de venir réfléchir ensemble pour établir les prochaines revendications qui seront celles de la FJA. Et de nouvelles propositions nous en aurons bien besoin !

Lors de nos prochains Comités Directeurs, la PAC sera de nouveau sur la table. Nous devrons continuer à défendre une politique dotée d'un budget fort, à la hauteur des défis à relever. Une politique qui se préoccupe beaucoup plus de la place des jeunes et qui favorise leur installation. Cela passe comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, par un renforcement des instruments de régulation et par une amélioration du positionnement des agriculteurs dans la chaîne agro-alimentaire. Avec un objectif : des prix de vente corrects pour nos productions et un revenu stabilisé pour prévoir ses investissements sereinement.

N'oublions pas non plus le 2ème pilier de la PAC. C'est en effet dans ce 2ème pilier que seront prévues les futures mesures liées à la formation, aux services de conseil et d'accompagnement mais également les aides à l'installation ou aux investissements. Il est donc primordial que la Fédération des Jeunes Agriculteurs se positionne clairement sur ces sujets qui sont des enjeux majeurs pour tous les jeunes agriculteurs.

Entre-temps, la FJA continue à développer son offre de formation via notre Centre de formation pour que les jeunes puissent s'installer et continuer à se former dans les meilleures conditions possibles. A ce niveau également n'hésitez pas à contacter le bureau administratif si vous souhaitez vous informer ou vous former sur un sujet qui vous intéresse particulièrement.

Un autre dossier qui s'annonce important cette année, c'est le Code wallon de l'agriculture que le Ministre Carlo Di Antonio est en train de préparer. Nous devons rester vigilants à ses propositions. Les thèmes que le Ministre aborde dans ses différentes séances de présentation concernent directement l'avenir des jeunes agriculteurs. Le revenu, l'accès au foncier ou bien entendu la formation sont des sujets qui nous préoccupent au quotidien. C'est pourquoi nous avons demandé au Ministre de pouvoir le rencontrer dans le cadre de la phase de concertation qui s'annonce après cette première étape d'information et de consultation publique.

Enfin, et ce fut un de nos principaux sujets de préoccupation ces dernières semaines, la crise du secteur laitier que nous connaissons depuis plusieurs mois est très durement ressentie par un grand nombre de jeunes agriculteurs, et encore plus particulièrement par les jeunes qui ont repris récemment des fermes spécialisées et qui ont des charges de remboursement élevées. C'est pourquoi nous avons décidé, à la toute fin de l'année 2012, de solliciter le Ministre pour qu'il prenne, de manière urgente, toutes les mesures possibles pour aider et soutenir les trésoreries d'exploitations laitières en situations financières délicates. Nous souhaitons également que les cotisations Apaq-W soient suspendues pour les agriculteurs actuellement en difficultés.

Par ailleurs, et toujours à propos de l'Apaq-W, nous réaffirmons notre demande d'une agence de promotion des produits agricoles qui soit vraiment de qualité et qui fonctionne en prenant en compte les avis des agriculteurs !

Vous l'avez compris l'année qui arrive risque d'être très riche et nous aurons besoin de vous, chers amis jeunes agriculteurs, pour nous aider à vous défendre et à vous représenter !

A très vite

Gary Vanvinckenroye
Président National

Courrier envoyé au Ministre Di Antonio le 21 décembre 2012.

Objet : demande de mesures conjoncturelles de soutien aux trésoreries des jeunes producteurs laitiers en situation délicate

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le secteur laitier subit, depuis plusieurs mois, une nouvelle crise durement ressentie par un très grand nombre de jeunes agriculteurs.

Cette situation a conduit de nombreux membres de la FJA à exprimer, lors de la manifestation des producteurs laitiers de fin novembre dernier à Bruxelles, leur mécontentement et leur désarroi par rapport à un avenir qui leur parait trop incertain. Nous vous adressons en annexe le communiqué que nous avions diffusé lors de cette action. Dans celui-ci la FJA rappelle notamment que les mesures de marchés proposées par la Commission Européenne pour le futur Règlement sur l'Organisation Commune du Marché (OCM) Unique et que les avancées obtenues dans la cadre du « Paquet lait » sont largement insuffisantes. Elles n'empêcheront pas les crises de se reproduire car elles ne prévoient actuellement pas de structure décisionnelle de supervision et de maîtrise de la gestion de l'offre de production au niveau européen après 2015.

Comme nous l'évoquions dans un courrier que nous vous avions adressé le 11 juin dernier, nous sommes bien conscients des efforts que vous entreprenez, à votre niveau, pour tenter de convaincre vos homologues flamand et européens de l'importance de mesures qui pourraient durablement inverser la tendance actuelle d'imprévisibilité nuisible à l'investissement et donc à l'installation des jeunes agriculteurs. Ce travail est entrepris et nous savons qu'il n'est pas aisé d'aboutir vu la diversité et les antagonismes d'idées et d'intérêts en présence mais nous ne doutons pas de votre engagement à plaider pour des solutions structurelles.

Mais si nous vous adressons aujourd'hui ce nouveau courrier, c'est pour demander que soient examinées d'autres mesures, plus conjoncturelles, qui permettraient de soulager la trésorerie d'agriculteurs en situations financières délicates. La faiblesse des prix que nous avons connue ces derniers mois et l'augmentation des coûts de production ont en effet été ressenties de façon particulièrement douloureuse pour les jeunes agriculteurs récemment installés dont les investissements (et donc les charges de remboursement) sont les plus élevés.

La FJA souhaite appuyer les sollicitations qui vous ont notamment été adressées par la Fédération Wallonne de l'Agriculture et qui visent à analyser toutes les possibilités de reports de crédits contractés par les agriculteurs avec une extension de la durée de la garantie octroyée par la Région. D'autres mesures financières telles que l'octroi de crédits de soudure à taux préférentiels et couverts par garantie publique seraient également souhaitées.

Enfin et comme nous l'évoquions déjà dans le courrier que nous vous avions adressé le 11 juin dernier, nous sommes heureux d'apprendre votre volonté d'aboutir rapidement à la réforme de l'APAQ-W. Ceci étant, la situation financière actuelle nous incite également à vous demander une mesure exceptionnelle d'annulation des prélèvements dus par les agriculteurs en difficulté.

La situation que nous connaissons depuis plusieurs mois est particulièrement préjudiciable aux jeunes agriculteurs et nous espérons vivement que ces demandes puissent trouver une réponse rapide et favorable.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos plus respectueuses salutations.

Gary Vanvinckenroye
Président de la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA)

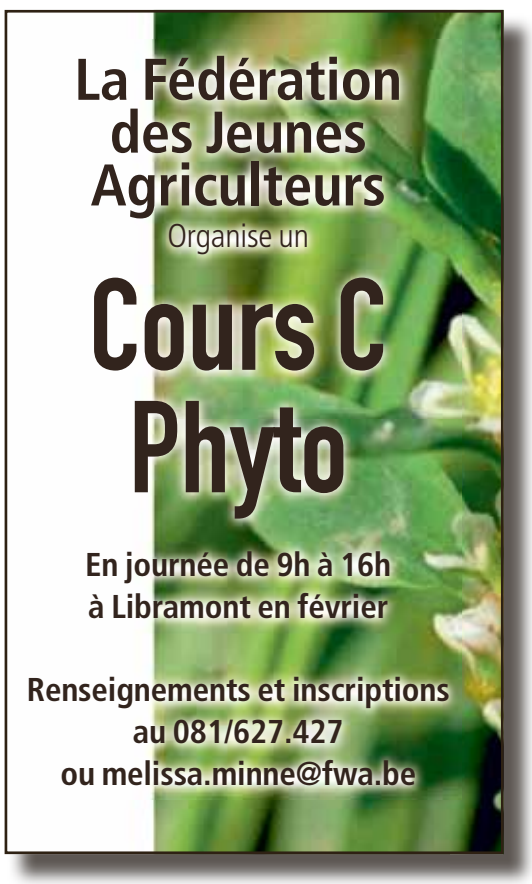

Agenda des élections comités 2013-2014

VENDREDI 11 JANVIER 2013

FJA TOURNAI 1 : à 20h chez Mathieu Hovine, Rue de la Ferme du Préau 2 à 7533 Thimougies.
FJA HANNUT : à 20h.
FJA EGHEZEE : à 20h au Café des Sports, Rue de la Gare à 5310 Eghezée.

VENDREDI 18 JANVIER 2013

FJA TOURNAI 2 : à 20h au Café La Manille, Rue de la Brasserie à Guignies.
FJA MALMEDY : à 20h.
FJA GEMBLOUX : à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux.

VENDREDI 25 JANVIER 2013

FJA MERBES-BINCHE: à 20h à la Ferme Vercruysse, Rue de Bienne 16 à 7133 Buvrinnes.
FJA BASSE-HESBAYE : à 20h.
FJA NORD-LUX : à 20h.

SAMEDI 26 JANVIER 2013

FJA WPJ : à 20h à la Salle de la Posterie, Avenue Wilmart à 1360 Perwez.
FJA ANDENNE : à 20h au Café de la Place, Place de Bellemaison 17 à 4570 Marchin.

Rétrospective 20 1

Quelques évènements marquants de l'année 2012

Janvier

SERVICE GRATUIT
CAP Installation
CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
de porteurs de projets d'installation en agriculture ou en horticulture
« CAP-Installation » vous propose
De vous aider à structurer votre projet en identifiant toutes les questions auxquelles il est nécessaire d'apporter une réponse avant de démarrer.
• Quelles formations, quels diplômes pour s'installer en agriculture ?
• Comment estimer le revenu dégagé par ma future activité ?
• Que reprendre ? Comment évaluer les investissements à entreprendre ?
• Comment financer mon installation ? Quelles sont les aides ISA auxquelles je peux prétendre ?
• Quelles sont les démarches administratives et sociales à effectuer ?
D'assurer le relais entre vous et d'autres organismes spécialisés (Administrations, Centres de gestion, Centres de consultance, Filières, ...)
De centraliser, de synthétiser et de rechercher les informations techniques ou spécifiques sur divers thèmes liés à l'installation.
D'organiser des séances d'information collectives sur le thème de l'installation pour des groupes de personnes intéressées (écoles secondaires ou supérieures, groupes de futurs agriculteurs, ...)
F.J.A
Nos coordonnées
Fédération des Jeunes Agriculteurs
Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux
Tél : +32(0)81/62 74 41 Fax : +32(0)81/60 05
Guillaume Van Binst - guillaume.vanbinst@fjw
www.fja.be

Le projet « Conseil et Accompagnement
Personnalisé des jeunes porteurs de projets d'Installation en agriculture et horticulture est en ordre de marche !

Mars

Congrès FJA
La FJA organisait son assemblée annuelle sur le thème de l'installation des jeunes en agriculture.

Avril

Ferme en Ville d'Arlon
Après s'être déplacée au travers de la province de Luxembourg durant plusieurs années, la Ferme en Ville est revenue s'installer à Arlon cette année.

Gingelom
Echange entre les différentes organisations de jeunesse agricole à l'occasion d'une journée de rencontre pour élaborer un programme commun.

Juillet

Conférence de presse sur l'installation des jeunes
Le 23 juillet à Nandrin, la FJA a réuni la presse afin de faire le point sur la situation des jeunes dans le paysage agricole wallon et informer correctement le grand public et le monde politique de la situation critique des jeunes.

Foire de Libramont
A l'occasion de la Foire agricole de Libramont, le Président National, Gary Vanvinckenroye est revenu une nouvelle fois dans son traditionnel discours sur les difficultés actuelles rencontrées par les jeunes agriculteurs et sur les revendications de la FJA.

Septembre

Ferme en Ville de Namur
Sous un soleil radieux, nous avons assisté à une nouvelle édition couronnée de succès. Quelques nouveautés, telles que par exemple les agri-jeux, ont fait leur apparition.

Action Foire de Battice-Herve
Les jeunes agriculteurs de la province de Liège ont voulu marquer par une action symbolique le malaise qui frappe actuellement le secteur concernant l'installation et la survie des jeunes agriculteurs.

Octobre

Visites de Fermes
Les jeunes agriculteurs wallons et flamands, se sont à nouveau rencontrés dans le cadre d'une journée de visites de quatre fermes reprises par de jeunes agriculteurs qui ont pu faire partager leur expérience de l'installation et de la gestion quotidienne d'une exploitation.

Arrivée de Mélissa
Mélissa Minne a rejoint notre équipe administrative en tant que coordinatrice pour les provinces de Namur et Luxembourg.

Réunion CEJA
La FJA était présente à Rome à l'occasion d'une réunion CEJA qui avait pour but de conclure un travail entamé depuis plusieurs semaines en adoptant deux de ses positions relatives aux mesures de gestion de marchés et au développement rural proposées par la Commission et actuellement discutées au Parlement et au Conseil européen dans le cadre de la future réforme de la PAC post 2013.

Ferme en Ville La Louvière
Première édition dans cette ville où, malgré le temps maussade, le public était au rendez-vous ainsi que le Ministre Di Antonio lors de l'inauguration.

Mai

Action Viande
La FJA a mené une action symbolique à Bruxelles pour marquer son désaccord sur le nouveau plan de santé de la Ministre Onkelinx. Ce plan étant considéré par les jeunes comme une énième attaque, non fondée, contre le secteur de la viande bovine belge.

Ferme en Ville de Liège
A l'occasion de la journée « à pied, à cheval, à vélo », la FJA était à nouveau présente pour faire découvrir aux écoliers toujours aussi nombreux le monde de l'agriculture.

uillet

Marche noire de Libramont
La FJA a profité de la Foire de Libramont pour exprimer une fois de plus ses craintes quant à l'avenir des jeunes agriculteurs et à l'installation. C'est ainsi qu'une cinquantaine de jeunes ont défilé à travers les allées de la Foire avec un tee-shirt noir affichant le slogan « Aux politiques, notre situation est critique ».

Août

Formations permis G
La FJA, qui organisait déjà des formations à Waremme et Libramont, inaugure une nouvelle formation à Nivelles.

Novembre

Manifestation du des producteurs laitiers à Bruxelles. *La FJA a participé à la manifestation organisée par l'EMB afin de rappeler ses priorités en matière de régulation du marché laitier et de la nécessité de l'implication du politique.*

Crèche vivante à Namur
Comme chaque année, la FJA était présente à Namur pour organiser en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Namur sa crèche vivante au profit des œuvres de l'Abbé Malherbe.

Les nouveaux comités FJA 2013-2014

Silly
Président : Florent Rasse
Vice-Président : Arnaud Quitelier
Trésorier : Noémie Paillot
Secrétaire : Céline Mouton
Délégué Commission Lait : Ludovic Feys
Délégué Commission Viande :Claude Debeck
Délégué Commission Grandes Cultures : Mathieu Trifin
Délégué Commission Environnement : Jérémy Callemeyn
Délégués : Raphaël D'Haemer, Michaël Van Den Bossche, Sébastien Deknudt, Guillaume Steyaert, François Trifin, Jean-François Deflandre, Emilie Deknudt

Cornesse
Président : Maxime Fassin
Vice-Président : Christophe Leruite
Trésorier : Arnaud Hercek
Secrétaire : Cédric Bonaventure
Délégué Commission Viande : Jérémy Quabron
Délégué Commission Grandes Cultures : Jérémy Bonaventure
Délégué Commission Environnement : Cindy Lecomte
Délégué Commission Lait : Jean-Yves Detiffe
Délégués : Romain Delhez, Marjorie Fassin, Nicolas Dumont, Kevin Bourguignon, Stéphane Herion, Estelle Salazor, Thomas Rondoz

Henri-Chapelle
Président : Philippe Mager
Vice-Président : Christophe Hagelstein
Trésorier : Frédéric Troisfontaine
Secrétaire : Eric Delfosse
Délégués Commission Lait : Julien Geron et Alain Delfosse
Délégué Commission Viande : Didier Fourez
Délégué Commission Environnement : Gilles Aldenhoff
Délégués : Audeline Lambert, Gaëlle Lambert, Bernard Geron, Julien Schils, Christine Diffels, François Peutat, Virginie Collard Bovy

Houffalize-Vielsalm
Président : Benoît Deckers
Vice-Président : Pierre-Olivier Jonkeau
Trésorier : François Remacle
Secrétaire : Mathieu Lodomez
Délégué Commission Lait : Julien Husquet
Délégué Commission Viande : Jean-Marc Collette
Délégué Commission Grandes Cultures : Bastien Wilmotte
Délégué Commission Environnement : François Pirson
Délégués : Grégory Theis, Maxime Goffinet, Loïc Lecomte, Julien France, André Pirson, Antoine Husquet, François Monfort

Florennes
Président : Gilles Dereppe
Vice-Président : Xavier Kinif
Trésorier : Bastien De Buysser
Secrétaire : Elodie Delvaux
Délégué Commission Lait : Aline Moureaux
Déléguée Commission Viande : Guillaume Wuyard
Délégué Commission Grandes Cultures : Karl Gauthier
Délégué Commission Environnement : Augustin Huys
Délégués : Adeline Delvaux, Corentin De Wolf, Cathline Ogiers, Nicolas Derenne, Mathieu Delhaye, Steve Paquet, Andy Henry

Seneffe
Président : Geoffrey Lepomme
Vice-Président : Maxime Mabille
Trésorière : Victorine Dehoust
Secrétaire : Audrey Desart
Délégué Commission Lait : Jonas Pussemier
Délégué Commission Viande : Kirby Daeseleire
Délégué Commission Grandes Cultures : Quentin Francotte
Délégué Commission Environnement : Benoît Crommen
Délégués : Arnaud Errard, Mathieu Lardinois, Delphine Vandamme, Amélie Semaille, Guillaume Agneessens, Virginie Jeanson

Soignies
Président : Sylvain Sacré
Vice-Président : Lionel Soete
Trésorière : Aurélie Verbiest
Secrétaire : Mathilde Lété
Délégué Commission Lait : Joffrey Veracx
Délégué Commission Viande : Joachim Soete
Délégué Commission Grandes Cultures : Julien Varlet
Délégués : Léandre Huart, Marc Lecomte, Elise Mouton, Aline Cornil, François Vandendriessche

Namur-Sud
Président : Julien Crevits
Vice-Président : Virginie Martin
Trésorier : Nicolas Legrand
Secrétaire : Pierre André
Délégué Commission Lait : Antoine Juvent
Délégué Commission Viande : Nicolas Mailleux
Délégué Commission Grandes Cultures : Jérôme Marchand
Délégué Commission Environnement : Christophe Piron
Délégués : Manon Crevits, Brieuc Romainville, Maxime Tasiaux, Damien Crevits, François-Xavier Tasiaux, Caroline Vandepitte, Isabelle Mailleux

Leuze
Président : Mathieu Boucaut
Vice-Président : Louis Dupire
Trésorière : Marie-Laure Dumoulin
Secrétaire : Céline Boîte
Délégué Commission Lait : Arnaud Velghe
Délégué Commission Viande : François Maes
Délégué Commission Grandes Cultures : Arnaud Mullie
Délégué Commission Environnement : Renaud Boîte
Délégués : Mathieu Boucq, Florent Dumoulin, Marie Van Moorleghem, Ronny Blairvacq, Alexandre Meys, Matheiu Laureyns, Steven Decruyenaere

Stages : Trois mois d'apport intensif

Tout jeune agriculteur désirant bénéficier des aides à la première installation depuis le 1er janvier 2009 doit avoir réalisé un stage agricole.

Ces stages doivent impérativement être encadrés par un centre de formation professionnelle en agriculture de type A et faire l'objet d'une convention au préalable, faute de quoi il sera nul et non avenu !

Objectifs du stage
Approche de l'exploitation agricole et de ses réalités
Confrontation à des environnements différents
Développement des capacités du jeune
Perfectionnement du savoir-faire du futur exploitant

Généralités
Durée : 3 mois pouvant être fractionnés en plusieurs périodes dont aucune ne peut être inférieure à un mois.
Valorisation possible des stages (min 12 jours ouvrables consécutifs, soit ni dimanches ni jours fériés) réalisés dans le cadre d'une formation scolaire reconnue (max 1 mois au total).
Stage pouvant être effectué à l'étranger.

Conditions d'admission

Le stagiaire doit :
• Soit détenir un certificat au moins du niveau de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) à finalité agricole ;
• Soit être titulaire du certificat de réussite des cours B ou en disposer au plus tard avant la fin de réalisation du stage ;
• Soit disposer d'une pratique professionnelle d'au moins 3 ans permettant de démontrer la qualification professionnelle nécessaire à une reprise et une gestion d'exploitation agricole.

Le maître de stage doit :
Etre installé depuis plus de 4 ans à titre principal ;

• Travailler en exploitation agricole, dans un organisme ou une entreprise agricole offrant des conditions d'accueil, de travail, d'hygiène et de sécurité satisfaisantes ;
• Posséder les aptitudes à transmettre les techniques du métier et les principes d'une gestion d'exploitation ;
• Ne pas accepter plusieurs stagiaires à la fois.

Exemptions
• Personnes nées avant le 1er janvier 1978.
• Installation en urgence (décès, incapacité professionnelle grave d'un parent au premier ou second degré cédant).
• Pères et mères célibataires avec enfant(s) à charge.

La FJA est votre partenaire privilégié pour suivre et encadrer ces stages.

Vous êtes intéressés d'encadrer des jeunes dans leurs projets ? Nous pouvons vous agréer en tant que maître de stage.

Contact
Olivier Schifflers
081/627.428
olivier.schifflers@fwa.be

Séances d'étude : Comprendre l'actualité

Les séances d'études ou conférences organisées ont pour objectif de traiter l'actualité agricole. Ces séances, souvent décentralisées, permettent à un grand nombre de personnes de suivre ce qu'il se passe dans ou autour de leur profession ; Les orateurs présents à chaque séance sont des professionnels et maîtrisent donc l'information dispensée.
Les thèmes abordés peuvent être très variés : ISA, PAC 2014-2020 ; Natura 2000, les MAE...
Si un thème vous intéresse, n'hésitez pas à contacter votre section locale pour lui demander de prendre contact avec nous afin d'organiser une séance dans votre région.

Contact : 081/627.441 fja@fwa.be www.fja.be

Visites guidées : Découvrir la réalité du terrain

Les visites guidées ont pour but de découvrir la réalité du terrain. La FJA peut organiser gratuitement et à la demande les visites guidées souhaitées dans des exploitations ou des entreprises en lien avec le secteur en Région wallonne.

Contact
081/627.441 fja@fwa.be www.fja.be

Cours C pour se spécialiser

Ces cours C sont ouverts à tous et entièrement gratuits : soudage, maçonnerie, menuiserie, mécanique agricole, comptabilité, phytopharmacie, alimentation du bétail, maladies du bétail, insémination artificielle, informatique, aménagements des bâtiments agricoles et de leurs abords, petit élevage, valorisation des produits du terroir, art floral, fabrication du fromage, énergies renouvelable à la ferme...
Ces cours sont organisés partout en Wallonie.
N'hésitez donc pas à vous y inscrire ou à proposer d'autres formations en relation avec le secteur agricole.
Mise en place possible dès 6 inscriptions.

Informations et contacts :
Fédération des Jeunes Agriculteurs :
081/627.441 fja@fwa.be www.fja.be

La Clef des Champs

1ère diffusion le samedi 12/01/2013 à 14h05 sur La Une
Rediffusions le jeudi 17/01/2013 à 00h25 + boucle de nuit et le vendredi 18/01/2013 vers 09h45 sur la Une

Les Saveurs des 2 Ourthes

Cette semaine, La Clef des Champs vous emmène dans la région de Bastogne, où Philippe Soreil vous fait découvrir une coopérative agricole: Les Saveurs des 2 Ourthes. Des agriculteurs se sont réunis pour valoriser au mieux leur bétail tout en limitant les intermédiaires, ils se sont lancés dans la vente directe et avec succès! Du pré à l'assiette, notre équipe a suivi toutes les étapes jusqu' à la distribution des colis de viande.

Comment nous joindre?

En appelant l'équipe
au 04/344.75 09 ou 04/344.73 38
Fax: 04/344 73 32
e-mail: clefdeschamps@rtbf.be

Retrouvez LA CLEF DES CHAMPS
sur le télétexte de la RTBF à la page 156
Présentation : Philippe Soreil
Équipe : Véronique Darimont- Isabelle Petit-Dufrenoy – Sarah Bormans
Réalisation : Jacques Dochamps
Une coproduction:
RTBF.be (Guy Lemaire) - APAQ-W

NÉCROLOGIE

Madame Marie-Thérèse FRERE, veuve de Jean BEGUIN,
Née à St-Amand le 11 mars 1928 et décédée à Ohey le 18 décembre 2012
Ferme de la Vallée 176, rue du Château à Ohey

Madame Angèle LESPAGNARD, veuve de Marcel HOUSSA
Née à Werbomont le 30 janvier 1920 et décédée à Borgoumont le 26 décembre 2012
La défunte était la maman de Christian Verdin, Président de la section locale de Ferrières
Chaussée Romaine 1A à Werbomont

Monsieur David NOEL, Né à Namur le 27 mai 1977 et décédé à Warisoulx le 14 décembre 2012
Rue de Dhuy 13 à 5080 Warisoulx

Monsieur André DOTREMONT, époux de Paula TORDOIR
né à La Chise (Piétrebais) le 2 janvier 1921 et décédé à Hédenge le 27 décembre 2012
1367 Autre-Eglise, «Ferme d'Hédenge», rue de la Gare, 11

La Fédération Wallonne de l'Agriculture ainsi que Plein Champ présentent leurs sincères condoléances aux familles

Réparer «l'injustice faite au maïs»

Une «géographie amoureuse du maïs» vient de paraître outre-Quiévrain, aux éditions JC Lattès. Le maïs est en effet selon l'auteur victime injustement d'idées fausses et préjugés.

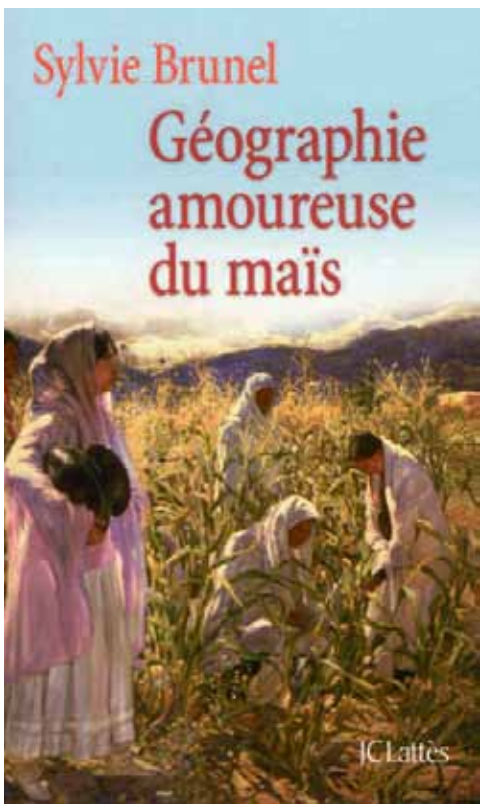

Sylvie Brunel, professeur de géographie à la Sorbonne, vient de publier un livre intitulé : Géographie amoureuse du maïs, dans lequel elle présente le maïs comme une réponse aux grands défis alimentaires. Son ouvrage de 250 pages raconte «le fabuleux destin» de la plante «des dieux» (chez les Indiens d'Amérique), qui devint l'aliment «des gueux» en France.

À travers ces étapes, elle montre comment les États-Unis ont fait de cette «plante de la mondialisation par excellence» qui accompagne désormais l'urbanisation galopante des pays émergents un «aliment anti famine, répondant à la demande des nouvelles classes moyennes en aliments modernes, faciles d'emploi, variés, peu coûteux».

L'auteur veut «réparer l'injustice faite au maïs». Elle répond à ces critiques en soulignant que d'une part l'eau ne manque pas en France, et que d'autre part l'eau donnée à la plante nourrit. De plus elle permet à la plante de capter 1,5 tonne de CO_2 et de libérer une tonne d'oxygène par tonne de matière sèche produite.

Plus généralement, le maïs est l'occasion pour elle de plaider pour les agriculteurs, quand la société les accuse parfois d'être des empoisonneurs. «Découragez le cultivateur et il quittera sa campagne, laissant le champ libre aux friches, aux ronces, au recru végétal qui ferme la nature», conclut-elle.

Calendrier lunaire JANVIER 2013

♋	1	Ma	2
	2	Me	2
	3	Je (jus.14h)	3
♌	3	Je (ap.14h)	3
	4	Ve	3
	5	Sa ◖ (5h)	3
	6	Di	3
♍	7	Lu	2
♎	8	Ma **NL** (1h)	3
	9	Me	3
		▲ (13h)	3
♏	10	Je **Pg** (11h)	
	11	Ve ● (21h)	1
♐	12	Sa ●	
	13	Di	
♑	14	Lu	3
	15	Ma	3
♒	16	Me	3
	17	Je	-
	18	Ve	2
♈	19	Sa ◗ (1h)	3
	20	Di	3
♉	21	Lu **NL** (2h)	2
	22	Ma **Ag** (12h)	2
	23	Me ▼ (6h)	2
♊	24	Je	3
	25	Ve	3
	26	Sa (jus.10h)	3
♋	26	Sa (ap.10h)	2
	27	Di ❍ (6h)	-
♌	28	Lu	2
	29	Ma	2
	30	Me	2
♍	31	Je	3

Travaux de janvier Première quinzaine

Fruits: Pois à grains ronds, nains ou à rames: premier S en situation protégée,
R fin mai; Pois express, premier S sous verre froid, R début juin.

Racines: Carottes hâtives, premier S sous verre, R en mai;
Ail: P, R en juillet; Radis rose: premier S sous verre, R début avril.

Feuilles: Chou pointu: S avec chaleur modérée, R en juin-juillet;
Laitue printanière ou à couper: S sous verre chaud, R en mai, S sous verre froid,
R.fin mai; Épinard: premier S sous verre froid, R fin avril

Travaux de janvier Deuxième quinzaine

Fruits: Pois, meilleur S sous verre, R en juin

Feuilles: Poireau, S sous verre chaud, R en juin; Céleri vert, S sous verre

Racines: Carottes hâtives, premier S en pleine terre, sèche et en situation abritée, si le sol le permet, R fin mai; puis autres S, R mi-juin; Radis rose, S sous verre, R en avril

Généralités pour janvier

Protéger les plantes buttées contre la gelée • En lune descendante, coupe du bois de chauffage et, si le temps n'est pas trop froid, possibilité de tailler • En lune montante, récolte des greffons, de préférence en date « fruit» • Préparer les rames de pois et des perches à haricots • Tamiser du compost (pas indispensable dans le potager, mais bien sur la pelouse, avec tamis à mailles de 1x1cm ou vieux sommier de lit), l'épandre et le couvrir avec des matériaux grossiers (pas de couverture sur la pelouse) • Aérer les sols couverts au moyen d'une fourche ou d'une bio-bêche • Acheter les graines nécessaires. Se renseigner auprès de Nature! Progrès qui procède à des achats groupés de graines sélectionnées bios • Mettre en ordre les sentiers en coupant la végétation et en les couvrant au moyen d'écorces ou de broyât de branches frais. Le broyat de résineux est le meilleur anti-herbe car il se décompose lentement et produit des substances inhibitrices. Dans le compost, ne pas mettre plus de 20 % de résineux. • Extirper les mauvaises herbes vivaces au moyen d'une fourche ou d'un croc, secouer la terre des racines le plus possible et mettre les mauvaises herbes au compost.

Avec l'aimable autorisation de "**Nature et Progrès**" et de **Vincent Gobbe**, concepteur

Légendes Racine Fleur Feuille Fruit

▼ lune descendante = = début période de plantation; ▲ lune montante = = fin période de plantation et début période de semis; **NL** = noeud lunaire; **Pg** = périgée lunaire; **Ag** = apogée lunaire; ◖ = premier quartier; ◗ = dernier quartier; ❍ pleine lune; ● nouvelle lune; --h = heure de l'événement (ou son début). Eviter les zones et - de la colonne 3; Dans la colonne 3 : 1 à 3 = jour de + en + favorable; C = = lune croissante; D = = lune décroissante; colonne "travaux": S = semis; P = plantation/repiquage; R = récolte

Des semences traitées
Poncho® Beta
le départ idéal pour
des betteraves
sans soucis
BAYER
PONCHO® BETA
• Une levée homogène et rapide de plantules de betteraves saines
• La destruction optimale des insectes souterrains et aériens
• Une protection totale du semis jusqu'après la fermeture des lignes
PONCHO
Poncho® Beta: marque déposée Bayer. N° d'agr.: 9474P/B, contient 400 g/l clothianidine + 53,3 g/l béta-cyfluthrine. Utilisez les produits de protection des plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage. Pour de plus amples informations sur le produit y compris les phrases de danger et symboles, consultez www.fytoweb.be.
Bayer CropScience
www.bayercropscience.be

Sektorenversammlung „Milch“

Die vom FWA organisierte Sektorenbezogene Versammlung „Milch“ hat am 29. November 2012 in Mignault in einem besonders aktuellen Rahmen stattgefunden. Selten hat die Verknüpfung von unvorteilhaften Preisen und so hohen Produktionskosten für die Betriebe solch' schwierige Folgen nach sich gezogen. Die Versammlung bot die Gelegenheit Sachverständige anzuhören, die die Ursachen und die möglichen Lösungsansätze dieser durchaus heiklen Lage dargelegt haben. Das Gespräch, durch das Alain Masure, Direktor des Service d'Etudes (Studiendienst) des FWA, führte, hat einige Antworten zu den Fragen geliefert, die die Erzeuger sich stellen.

Richard Cydzik

Der Redebeitrag von Bernadette Guiot, Vorsitzende des FWA der Provinz Hennegau, hat die Bedeutung der Milchproduktion in der Provinz hervorgehoben.

Die Herausforderungen in der Milchproduktion

Der Milcherzeuger wird mit zahlreichen Herausforderungen konfrontiert. An erster Stelle steht die Notwendigkeit ein korrektes Einkommen zu erwirtschaften. Doch, so Luc Pattyn, Präsident des „Milch“-Ausschusses des FWA, „es gilt auch einer Reihe Kriterien und Verordnungen im Umweltschutz, Raumordnung, usw. ... nachzukommen, es gilt den Bodenbindungssatz einzuhalten. Die Ansiedlung in ländlichen Gebieten wirft manchmal Probleme auf (Nachbarschaft, Baugenehmigung mit reellen oder eingebildeten Belästigungen, Probleme mit Pfaden und Abgrenzungen an Wasserläufen, usw.). Hinzu kommen immer strengere Normen in den Bereichen FASNK (Föderalagentur für die Sicherheit der Nahrungsmittelkette), Qualität der Milchproduktionskette (QFL), Regelungen zum Direktverkauf und die Dossiers Investitionen im Agrarsektor.

In Bezug auf den Bezugswert der Milchverträge, der in Belgien noch nicht bekannt ist, hält Luc Pattyn es für möglich, dass die „Produktion des letzten Wirtschaftsjahres 2014-2015 der Bezugsmenge des ersten Vertrages entspricht“. Man wird jedoch verhandeln müssen, so erklärt er, um sicherzustellen, dass Erzeuger, die infolge eines aufgetretenen Unfalls zeitweilig unterproduzieren, nicht bestraft werden“.

Nicht zwei identische Bauernhöfe

Die Erzeuger werden sich organisieren müssen, denn alleine werden sie sich gegenüber der Milchindustrie nicht verteidigen können. Die Schwierigkeit besteht darin, dass es „nicht zwei identische Bauernhöfe gibt, selbst wenn sie auf den ersten Blick das gleiche produzieren; die Bauernhöfe unterscheiden sich je nach ihrer regionalen Lage, Infrastruktur, Größe, Böden, Investitionen, Diversifizierung, beruflicher Qualifikation„.

Unter diesen Bedingungen, so fügt Luc Pattyn dem hinzu, „ist es für den FWA - wie für jeden anderen landwirtschaftlichen Fachverband - sehr schwierig, eine Meinung bzw. einen Ratschlag zu äußern, der für alle zutrifft“. Es ist aber ganz wichtig, die Eckwerte zu nennen und zu wiederholen, auf die es ankommt, über unerwünschte, aber unumgängliche Entwicklungen zu informieren, die sich aus politischen Entscheidungen ergeben, die außerhalb unseres Befugnisbereichs getroffen worden sind“.

Und für den Betreiber wird es maßgebend sein, sich auf die Faktoren zu konzentrieren, auf die er Einfluss ausüben kann. „Lernen unsere Betriebsleitung, Marktstudien und die Investitionsplanung wirksam zu verbessern, und das mit mehr Vorsicht“.

Die Verantwortung des FWA

In Zusammenhang mit den Kundgebungen des EMB, die zu Beginn vergangener Woche in Brüssel stattgefunden haben, erinnerte Luc Pattyn daran, dass der FWA die Mitglieder unterstützt hat, die daran teilnehmen wollten, selbst wenn er bei deren Organisation nicht einbezogen worden ist. Diese Art der Kundgebung macht dem Verbraucher die Probleme der Milchproduktion bewusst, aber solche Aktionen alleine reichen nicht aus, um Einfluss zu nehmen auf die Erhaltung von Quoten oder auf die Schaffung von öffentlichen Regulierungsmechanismen. Weitere inhaltliche Aktionen drängen sich auf.

Die Verantwortung des FWA liegt, anlässlich solcher Versammlungen wie der heutigen, auch darin, zu erklären wie die politische Realität auf EU-Ebene aussieht, auch wenn er dies nur ungern tut und das ihm keine Freude bereitet. „Das heißt den Landwirten die Elemente zu geben, die ihnen helfen eine Situation zu verstehen, ohne sie mit fraglichen Rückblicken zu ködern. Das bedeutet immer wieder zu versuchen, im Milchpaket bereits getroffene Entscheidungen und die Arbeitsweise der Produktionskette in enger Absprache mit den Partnern zu verbessern“.

Sinnvolles Management von Produktionskosten

André Ledur, für die gesamte Wallonie Betriebsberater beim Centre de Gestion et de Technique Agricole, dem größten Verwaltungszentrum, das mit den Dienststellen des FWA zusammenarbeitet, erläuterte die Meinung des Verwalters eines Milchviehbetriebs. Ein meisterhafter Vortrag, der die Versammlung stark beeindruckte.

A. Ledur hat die Entwicklung der verschiedenen wichtigsten Kosten für den Zeitraum 2006-2011 erklärt. Die Ankäufe von Futtermitteln, die etwa 55% der aufgewendeten Betriebskosten des Milchbetriebs ausmachen, sind im Vergleich zu 2006 um über 30% gestiegen. Laut den statistischen Vorausberechnungen für 2012 setzt sich dieses Phänomen fort.

André Ledur stellt fest, dass die Grundstücke mit den Arbeitskräften einen begrenzenden Faktor darstellen und schließt seine Analyse ab, indem er dazu rät „sich in Frage zu stellen, bevor angedacht wird, dass die Lösung in einer Produktionssteigerung liegt“. Es geht in allererster Linie darum, seine Produktionskosten sinnvoll einzuschätzen. Und sie dementsprechend zu verwalten.

Was den jetzigen allgemeinen Kontext betrifft, so schätzt André Ledur, dass die Volatilität des Milchpreises (der Preis macht 80% der Einnahmen aus) unhaltbar ist, wenn sie – wie jetzt – mit einer konstanten Preissteigerung der Inputs einhergeht. Und dass daher ein minimaler Marktregulierungsmechanismus unerlässlich ist. Kurzfristig sind die Marktperspektiven sicherlich ermutigend. „Doch wie sieht es mittel- und langfristig aus?“ fragt er abschließend.

Makroökonomische Angaben zum Milchmarkt

Renaat Debergh, Geschäftsführer der Confédération belge de l'industrie laitière, hat eine makroökonomische Studie des Milchmarktes durchgeführt.

Diese Analyse bringt zutage, dass die weltweite Milchproduktion jährlich dazu tendiert – je nach Jahr – um 1 und 3 % zu steigen. Im Jahr 2011 gab es 749 Milliarden kg Milch. Diese Steigerung ist aber nur teilweise ein Fakt in Europa, es gibt sie in Südamerika, Indien, in einigen Ländern Afrikas, aber auch ausgeprägt in Neuseeland.

Parallel dazu steigt der Verbrauch weltweit auch regelmäßig. Der mittlere Verbrauch für alle Milchprodukte steigt um ungefähr 1% jährlich. Außerdem folgt die Weltbevölkerung diesem Aufwärtstrend ebenfalls. Im Jahr 2005 waren wir 6,2 Milliarden Menschen, 2011 sind wir bereits 7 Milliarden. Wichtiger ist, das weltweite Einkommen steigt und mit ihm der Verzehr von Milchprodukten. Die Hauptländer, denen diese Einkommenssteigerung zugutekommt, sind die „BRIC“ (Brasilien, Russland, Indien, China) und 11 weitere Länder, die sich auf ihren Spuren bewegen und von Ägypten bis Malaysia, usw. reichen.

Warum diese Volatilität?

Die von Herrn Debergh gezeigten Graphiken weisen auf eine brutale Zunahme der Volatilität der Preise für Milcherzeugnisse ab dem Jahr 2007 hin. Dieses Phänomen ist gleichzeitig weltweit sowie europaweit zu beobachten.

Seit dem Jahr 2000 haben wir den allgemeinen Prozess der Auflösung öffentlicher Lagerbestände in solch großen Ländern wie den Vereinigten Staaten und der europäischen Union erlebt. Vor allem der Marktanteil von den Ländern, die aus natürlichen Gründen sehr niedrige Produktionskosten haben, ist erheblich gestiegen. Doch diese Länder, von denen Neuseeland das sinnbildlichste ist, sind stark von den klimatischen Bedingungen abhängig; Trockenheit oder Überschwemmungen könnten ihre Produktion weitgehend kürzen. Und das Phänomen hat wegen der häufiger gewordenen atmosphärischen Störungen zugenommen. Gegen Knappheit gibt es weltweit kaum einen organisierten Schutz. Zuletzt hat die Spekulation diese Bewegungen verstärkt. Renaat Debergh ist in der Tat der Ansicht, dass die Spekulation selten der Auslöser für Volatilität ist, sondern ein strukturelles, physisches Ungleichgewicht beschleunigt oder verstärkt.

Änderung der europäischen Milchpolitik

Eine der Hauptursachen für die Volatilität auf dem europäischen Milchmarkt hat sich aus der Liberalisierung dieses im Rahmen der GATT und der WHO organisierten Marktes ergeben. Die Liberalisierung hat sich im Jahr 2003 darin widergespiegelt, dass die Ausfuhrrückerstattungen und die variablen Abzüge bei Importgeschäften auf null gestellt wurden. Eine offene Verbindung mit dem Weltmarkt und Schwankungen dieser Angaben waren die Folge. Fügt man dem die reduzierten Lagerbestände und Interventionspreise hinzu, so waren die Voraussetzungen für das Aufkommen der Volatilität gegeben.

Diese Volatilität ist allgegenwärtig: Sie beschränkt sich nicht auf den Milchmarkt. Denn die Preise der Inputs sind genauso volatil wie der Milchpreis. Und da die beiden in der jetzigen Lage sich nicht unbedingt in dieselbe Richtung entwickeln, hat dies dramatische Folgen für die Milcheinnahmen.

Genauer gesagt, das Einkommen aus der Milch ist seinerseits volatil geworden. Dies untermauert nur die Bedeutung europäischer Direktzahlungen als ein Stabilitätsfaktor, da sie einen Großteil des Einkommens ausmachen.

Welche Abhilfen gibt es?

Die Quoten, so erklärt Herr Debergh, stellen im Kampf gegen Volatilität kaum eine Lösung dar. Ihre Streichung haben die Volatilität nicht verursacht, wohl aber die Auflösung der ehemaligen GAP (Ausfuhrsubventionen, interner Schutz, Interventionspreis und -niveau, usw.).

Aus öffentlicher Sicht gilt es, um der Volatilität zu begegnen, Lösungen in Erwägung zu ziehen, die mit der Vorratsbildung und der Preispolitik - vor allem auf privater Seite - zusammenhängen, sicherlich wird es angemessen sein, dies unweigerlich mithilfe von Verträgen zu bewerkstelligen. Auch mit befristeten Verträgen. Auch neue Systeme können anvisiert werden, wie z. B. die Sicherung einer zu

des FWA in Mignault

überprüfenden Gewinnmarge in den USA und Risikomanagement.

Allesamt Themen, die in den kommenden Monaten Überlegung und Überprüfung erfordern. Ebenso wie eine angemessene Ausbildung, weil man als Beteiligter nicht spontan in diese Systeme einspringen kann.

Jedenfalls ist die Volatilität im Milchsektor aller Wahrscheinlichkeit nach dazu verurteilt weiterhin ausgeprägt zu bleiben. In den kommenden Monaten wird die große Herausforderung in der Tat darin bestehen, diese extreme Volatilität zu vermeiden.

Aus Sicht der Weiterverarbeitung

J.M. Thomas, Leiter bei Solarec, wurde dazu aufgefordert die Sichtweise der wallonischen Weiterverarbeitenden Industrie zu erläutern. Er bestätigte selbstverständlich viele der Angaben, die Herr Debergh dargelegt hatte, indem er erklärte, dass die Volatilität seiner Meinung nach auf den Weltmärkten immer präsent gewesen ist, dass Europa allerdings lange von diesen Erschütterungen verschont geblieben. Bis 2004 haben die Mechanismen des Marktmanagements, die mit der vormaligen GAP zusammenhingen, deren Auswirkungen gedämpft. Daher, so behauptet er, wenn man es vereinfacht darstellen wollte, würde die Reduzierung der Volatilität die „Wiedereinführung dieser Mechanismen" in irgendeiner Form erforderlich machen. Doch man erahnt, so Herr Thomas, die Hemmnisse, die sich angesichts einer solchen Aussicht auf Ebene der WHO, der Wettbewerbsregeln, der Vorratsbildung und natürlich auf Seiten der Finanzierung aufbäumen.

Eine pragmatischere Lösung ist tatsächlich nicht „einheitlich" und muss mehrere gangbare Wege einbeziehen. Somit, so Herr Thomas, birgt die Hinwendung hin zu Erzeugnissen mit Mehrwert, einen Lösungsansatz. Im Übrigen wird man zweifelsohne einen „Mix" in Betracht ziehen müssen, der unsere Stärken und Schwächen zusammenbringt. Unter letztgenannten macht er einen Bevölkerungsrückgang und die Verschlechterung der wirtschaftlichen Lage Europas aus, wobei auch der Konsum zurückgeht. Auch die Grundstückspreise sind ungünstig.

Unsere Produktionskapazitäten, die Qualität unserer Produkte und unserer Infrastrukturen, die steigende Nachfrage in den Schwellenländern erlauben eine optimistischere Sichtweise.

Unbekannte bleiben weiterbestehen auf Seiten Last der Umweltauflagen, künftige Entwicklung der Kosten wesentlicher Produktionsfaktoren, wie der Erdölpreis und die Kosten für Tierfutter.

Die Problemstellung von der Warte Frankreichs aus

Der Vize-Präsident der FNSEA (Nationaler Verband der Gewerkschaften der Landwirte), Henri Brichart, legt die Problematik dar, wie sie in Frankreich wahrgenommen wird. Dort herrscht eine Gesamtsichtweise für die Landwirtschaft vor: Die weltweite Herausforderung, die die Lebensmittelsituation darstellt, ist enorm und die europäische Landwirtschaft ist mit ihren Strukturen und beruflichen Fähigkeiten gut ausgestattet, um sich der Situation zu stellen und eine Aufgabe zu übernehmen.

Dies gilt langfristig. Unmittelbar gilt es eine Volatilität anzugehen, die aus der Deregulierung aus dem Jahre 2003 hervorgegangen ist. „Die Märkte sind hier Erschütterungen jeder Art ausgesetzt, deren Auswirkungen sich auf den Agrarmärkten ausbreiten". Die Nachfrage ist

dort in der Tat starr, während eine geringfügige Veränderung der Produktionsmenge ausgeprägte Preisschwankungen zur Folge hat.

Unter den in Frankreich in Betracht gezogenen Ausrichtungen sind Aktionen auf Ebene der Angebotsplanung angedacht. So zum Beispiel die erneute Ansammlung strategischer Vorräte auf allen Ebenen (international, aber auch national: Siloplan in Frankreich).

Um die Auswirkungen der Volatilität zu mildern, hat der FNSEA die Indexierung des Produktpreises auf die Kosten der Tierfütterung vertreten, aber dies wurde als mit dem Wettbewerbsrecht für nicht kompatibel erachtet.

Die fortschreitende vertragliche Entwicklung ist zweifelsohne ein Weg, den man in Betracht ziehen kann, wenn es darum geht, die Volatilität der Preise für Tierfutter zu reduzieren und die Erschütterungen, die im Laufe der Produktionskette auftreten, aufzufangen.

Die vertragliche Festlegung, so Herr Brichart, muss am Ende der Produktionskette erfolgen, um dem Züchter den Preis des Erzeugnisses erkennen zu lassen.

Das Risikomanagement muss ebenfalls überprüft werden, um dazu beizutragen das Einkommen durch die unterschiedlichen Phasen der Volatilität hinweg zu „glätten". Man sollte erwägen das Sparen für den Notfall und die Finanzierung der Vorräte ins Auge zu fassen. Eine gesicherte Marge ? Ja, aber nicht alle europäischen Landwirte sind bei dieser Frage einer Meinung. Aus öffentlicher Sicht, nennt Herr Brichart die Rückkehr der gekoppelten Beihilfen, die man zunehmend mehr in das zukünftige amerikanische landwirtschaftliche Mehrjahresprogramm einführen möchte („Farm Bill").

Die FNSEA befürwortet jedenfalls in diesen Zeiten, wo Spannungen zwischen Getreidebauern und Züchtern aufkommen, die Zusammenarbeit, anstatt die Gegensätze unter en Sektoren hervorzuheben. Und es ist darauf hinzuweisen, dass die Tierernährung auf dem französischen Binnenmarkt für die Getreidebauern den größten Absatzmarkt darstellt, nämlich drei Mal mehr als der Absatzmarkt für die menschliche Ernährung.

Debatte und Schlussfolgerung

Nach einer sehr lebhaften Debatte, die von Alain Masure moderiert wurde, haben die Versammlungsteilnehmer (an die 200 Personen), die Redner und der Generalsekretär Yvan Hayez, den Tag abgeschlossen.

Er hat die unterschiedlichen Redner willkommen geheißen, die Qualität des Vortrags von André Ledur und allgemein die Arbeit des Centre de gestion et de technique agricole hervorgehoben. Er hat die Gelegenheit genutzt, darauf hinzuweisen, dass in diesen äußerst schwierigen Zeiten, die im Milchsektor gekennzeichnet sind durch einen Rückgang der Verkaufspreise, der mit einer unerträglichen Hausse der Kosten der Inputs einhergeht, die Ausbildung allentscheidend ist und daß der FWA mehrere äußerst geeignete Instrumente und Dienste anbietet.

Herr Hayez hob zum Thema des Betriebs jedenfalls hervor, dass Wachstum um jeden Preis nicht unbedingt die Lösung darstellt.

Auf Ebene des Vertriebs bedauerte er, dass die Supermärkte zu viel billige Milch anbieten. Er plädierte für Branchenübergreifende Betriebe, die es erlauben an jedem Stadium der Produktionskette ein faires Einkommen zu sichern.

Zur Problemstellung der Volatilität betonte er, dass es darauf keine einheitliche Antwort, aber Antworten gibt, d.h. mehrere Lösungsmöglichkeiten, die es zu kombinieren gilt. Der soziale Streitgegenstand ist erheblich und es ist an der Zeit, dass die vor drei Jahren mit der Milchindustrie begonnenen Diskussionen endlich durchgeführt werden.

Und vergleicht man die schwache Unterstützung, die der Landwirtschaft in Europa zukommt, mit der weitaus entschiedeneren Hilfe, die die Vereinigten Staaten, Brasilien, Argentinien, usw. gewähren, hob Yvan Hayez den Zeigefinger „eine Gesellschaft, die darauf verzichtet, die Selbstversorgung seiner Bürger zu gewährleisten ist eine dekadente Gesellschaft". Man versteht sich ...

ZOOM AUF DEN FWA (MILCHPAKET UND ANDERE)

Regulierung und ausgewogene Handelsbeziehungen = Hauptziele

Diskussionen wurden ab 2007 mit dem CBL gestartet, ab 2009 mit Agrofront (BB und ABS) weitergeführt (Erarbeitung eines Verhaltenskodex Erzeuger-Käufer Ende 2009

Alternative zur Quotenregelung à mit ausgewogenen Mengen und reellen Marktbedürfnissen arbeiten

- muss von den Behörden betreut werden
- ein angemessenerer nationaler Vertrag: um den Eigentümlichkeiten der verschiedenen Märkte zu entsprechen
- um Wettbewerbsverzerrungen zwischen wallonischen und flämischen Erzeugern eines selben Käufers zu vermeiden
- im Rahmen eines einheitlichen europäischen Modells

Prioritäten des FWA:

- Die Erzeugerorganisationen müssen verhandeln können:
- Die Mengen
- Den Preis und die Elemente, die ihn bestimmen, wobei die Produktionskosten + Gewinn enthalten sind
- Sie müssen Informationen über den Markt erhalten
- Die Erzeugerorganisation muss von den Erzeugern selbst oder von ihren Vertretern d.h. leitenden Angestellten, die mit den Verhandlungen mit dem Käufer betraut werden, verwaltet werden.
- Die jetzigen Genossenschaften kommen den Hauptaufgaben bereits nach, doch werden Verbesserungen in einer quotenlosen „Welt" vonnöten sein (> 90 % der von Genossenschaften gesammelten wallonischen Milch)

Zu erforschende Möglichkeiten

- Möglichkeit mehrere Käufer während eines selben Wirtschaftsjahres beliefern zu können.
- System unterschiedlicher Preise für denselben Monat, aber für unterschiedliche Mengen (verringerte Mengen und überschüssige Mengen, usw.)
- 2015 Grundbezugswerte für die Erzeuger festlegen π gehaltene Quote / Lieferungen während des letzten Wirtschaftsjahres 2014/2015 oder ...?!
- Jegliches Ausmünzen von Verträgen vermeiden: Nichtübertragbarkeit, usw.
- Vereinbarkeit mit den Grundsätzen der Genossenschaften ? à spezifische Verhandlungen in den Genossenschaften
- Geänderte Berechnung des Grundpreises: Berücksichtigung sonstiger Endprodukte, höherer Proteingehalt, usw.

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

05/01/2013

Nombre de bovidés: 387

Catégorie boucherie:

Taureaux		**prix au kg**
cul de poulain.:	3,00-3,50	(3,00-3,50)
assimilés:	2,75-3,10	(2,75-3,10)
bonne conformation	2,00-2,35	(2,00-2,35)
60%:	1,80-2,00	(1,80-2,00)
poids lourds:	1,50-1,65	(1,50-1,65)
Vaches		**prix à la pièce**
bonne conformation:	975-1200	(975-1200)
1ère catégorie 45%:	720-910	(720-910)
2ème catégorie 40%:	325-460	(325-460)
de fabrication:	250-375	(250-375)

Ventes plus faciles.

Catégorie commerce		**prix à la pièce**
vaches cul de poulain -5 ans:	1600-2100	(1550-2050)
vaches cul de poulain +5 ans:	1500-1900	(1450-1850)
bonnes vaches ordinaires:	975-1225	(975-1225)
vaches ordinaires:	425-625	(425-625)
Stationnaire, cdp en hausse.		
veaux cul de poulain:	475-700	(475-700)
veaux Blanc Bleu:	150-300	(150-300)
veaux Bleus Holstein:	100-150	(100-150)
veaux rouges:	50-100	(50-100)
veaux noirs bonne qualité:	40-90	(40-90)
veaux noirs moyenne qualité:	0-40 (invendables)	(0-40)

Stationnaire.

CINEY

04/01/2013

Nombre d'animaux exposés: 2189. Bétail maigre et de boucherie: 2181; 1 veau; 7 chevaux/poneys. Prix du bétail bovin hors TVA et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre

Veaux		**prix à la pièce**
Pie noir:	0-110	(0-110)
Pie rouge:	50-140	(50-140)
BBB ordinaire:	100-350	(100-350)
Cul de poulain mâle:	450-750	(450-750)
Cul de poulain femelle:	400-700	(400-700)
Génisses:		
180-250kg: PN/PR:	200-300	(200-300)
BBB culard:	500-700	(500-700)
250-400kg: PN/PR:	350-450	(350-450)
BBB culard:	900-1100	(900-1100)
400-500kg: PN/PR:	400-600	(400-600)
BBB culard:	1050-1335	(1050-1335)
pleines:	1100-1600	(1100-1600)
Vaches:		
moyennes, PN/PR:	250-950	(250-950)
mixtes cat.II:	900-1050	(900-1050)
mixtes cat. I:	1150-1400	(1150-1400)
cul de poulain 2 à 4 ans:	1050-2275	(1050-2275)
âgées:	900-2150	(900-2150)
Taureaux:		
ordinaires: 180-250kg:	290-550	(290-550)
250-320kg:	500-600	(500-600)
320-370kg:	580-700	(580-700)
370kg et +:	650-800	(650-800)
assimilés: 180-250kg:	610-765	(610-765)
250-320kg:	740-890	(740-890)
320-370kg:	640-1040	(640-1040)
370kg et +:	990-1190	(990-1190)
C.d.p.: 180-250kg:	790-940	(790-940)
250-320kg:	990-1140	(990-1140)
320-370kg:	1175-1275	(1175-1275)
370kg et +:	1275-1375	(1275-1375)

b) Bétail de boucherie

Vaches		**prix au kg**
fabrication:	1,10-1,45	(1,10-1,45)
50%:	1,60-1,80	(1,60-1,80)
55%:	1,80-2,20	(1,80-2,20)
assimilés:	2,30-2,60	(2,30-2,60)
cul de poulain	2,80-3,10	(2,80-3,10)
Taureaux		
55%:	1,70-1,80	(1,70-1,80)
60%:	2,00-2,20	(2,00-2,20)
assimilés	2,90-3,10	(2,90-3,10)
cul de poulain	3,00-3,50	(3,00-3,50)

Stationnaire. Prochain marché: 11 janvier 2013

BRUGES

19/12/2012

Nombre: 1.463

Taureaux	**Prix au kg sur pied**	
c. d. poulain <24 m & 650 kg:	3,29-3,42	(3,29-3,42)
c. d. poulain >24 m & 650 kg:	2,76-3,01	(2,76-3 ,01)
assimilés:	2,57-2,82	(2,57-2,82)
bonne conformation:	2,02-2,27	(2,02-2,27)
60%:	2,00-2,09	(2,00-2,09)
55%:	1,96-2,01	(1,96-2,01)
Holstein:	1,74-1,89	(1,74-1,89)
Vaches		
cul de poulain label (-78 mois)	3,09-3,24	(3,09-3,24)
cul de poulain:	2,86-3,06	(2,86-3,06)
assimilées:	2,53-2,63	(2,53-2,63)
bonne conformation:	2,23-2,48	(2,23-2,48)
55%:	1,60-1,85	(1,60-1,85)
50%:	1,35-1,50	(1,35-1,50)
fabrication:	1,13-1,28	(1,13-1,28)
Génisses		
cul de poulain:	3,03-3,33	(3,03-3,33)
assimilées:	2,81-2,96	(2,81-2,96)
bonne conformation:	1,98-2,38	(1,98-2,38
ordinaires:	1,53-1,73	(1,53-1,73)

Prix en hausse pour taureaux, vaches et génisses .

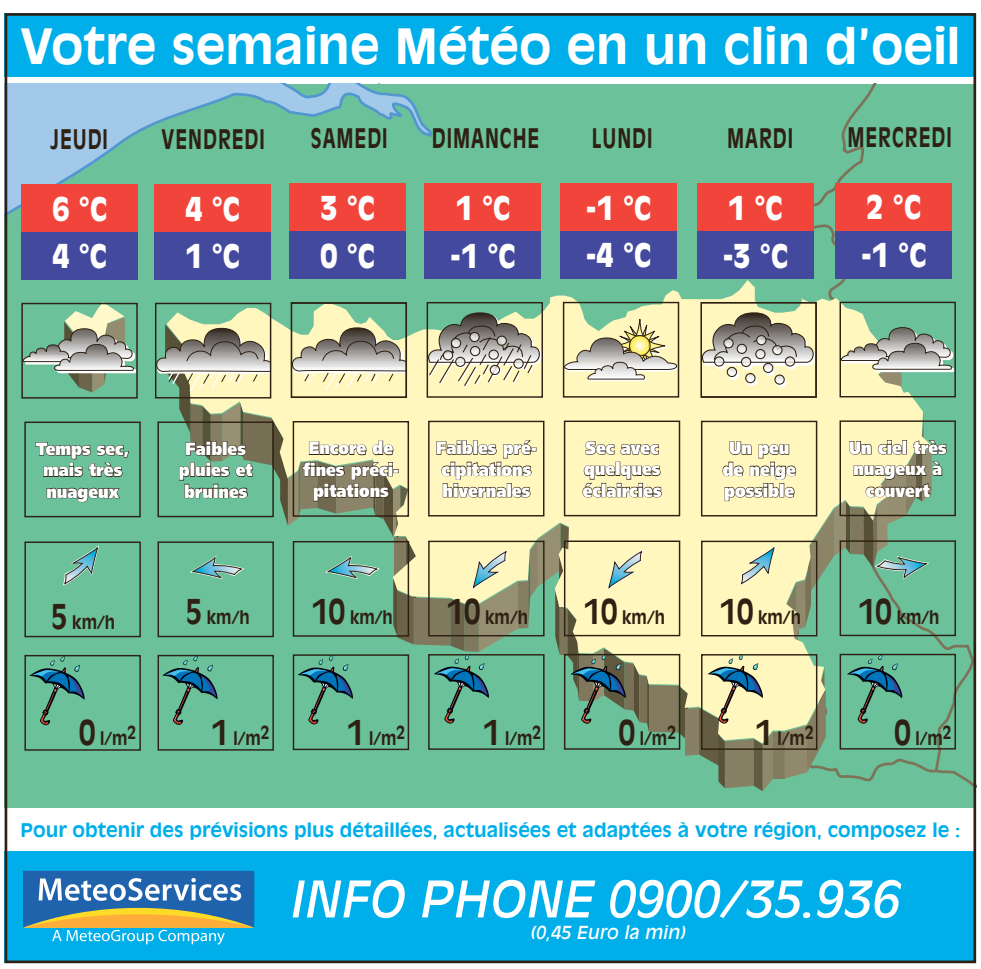

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 10 au 16 décembre 2012

Taureaux	A - S2	502,08	(499,89)
	A - S3	462,93	(461,14)
	A - E2	449,44	(446,74)
	A - E3	426,85	(426,06)
	A - U2	385,08	(383,72)
	A - U3	365,19	(363,82)
	A - R2	343,93	(343,66)
	A - R3	324,06	(323,86)
	A - O2	324,63	(324,35)
	A - O3	314,57	(314,57)
Vaches	D - R2	329,47	(328,54)
	D - R3	321,35	(320,37)
	D - O2	297,39	(298,01)
	D - O3	289,46	(288,91)
	D - O4	287,38	(287,30)
	D - P2	263,23	(261,35)
	D - P3	246,02	(245,86)
Génisses	E - U2	412,00	(412,00)
	E - U3	390,50	(388,00)
	E - R2	346,00	(345,00)
	E - R3	339,00	(338,50)

PRODUITS LAITIERS

03/01/2013

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

	Prix par 100 kg	
beurre	348,61	(348,67)
poudre de lait écrémé	276,18	(275,45)
poudre de lait entier	299,50	(298,19)
cheddar	333,25	(332,00)

BIRB

Semaine du17 au 23 décembre 2012

Porcelets 23kg + supp	43,50	(43,50)
porcs carcasses 100kg	156,10	(161,00)

SAINT-TROND

03/01/2013

Porcelets 20-23kg (€/pièce)	30-33	(29-32)
Truies carcasses (€/kg)	0,69-0,95	(0,69-0,95)

DEINZE - VOLAILLES

02/01/2013

• Poules à bouillir:		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,65-0,67	(0,66-0,68)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,31-0,33	(0,31-0,33)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,27-0,29	(0,27-0,29)
• Poulets à rôtir (1,8 kg):	0,99-1,01	(0,97-0,99)
• Lapins:	2,15	(2,25)

KRUISHOUTEM -OEUFS

08/01/2013

Prix par 100 pièces

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

	blancs	**bruns**
Cat.0: 77,50 g	8,43 (8,82)	8,53 (8,96)
Cat. 1: 72,50 g	7,19 (7,58)	7,29 (7,72)
Cat. 2: 67,50 g	6,71 (7,09)	6,81 (7,21)
Cat. 3: 62,50 g	6,24 (6,63)	6,33 (6,73)
Cat. 4: 57,50 g	5,74 (6,10)	5,82 (6,19)
Cat. 5: 52,50 g	5,25 (5,55)	5,28 (5,61)
Cat. 6: 47,50 g	4,72 (4,97)	4,72 (5,01)
Cat. 7: 42,50 g	4,21 (4,43)	4,22 (4,48)
Prix négoce		
XL + 73 g	9,03 (9,42)	9,13(9,56)
L + 63-73 g	7,31 (7,69)	7,41 (7,81)
M + 53-63 g	6,34 (6,70)	6,42 (6,79)
S - 53 g	5,12 (5,37)	5,12 (5,41)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: +77,50 g	8,71 (9,17)	8,84 (9,46)
Cat. 1: 72,50 g	7,48 (7,93)	7,60 (8,22)
Cat. 2: 67,50 g	7,25 (7,76)	7,33 (8,01)
Cat. 3: 62,50 g	6,99 (7,54)	7,03 (7,75)
Cat. 4: 57,050 g	6,56 (7,11)	6,57 (7,28)
Cat.5: 52,50 g	5,40 (5,70)	5,43 (5,76)
Cat. 6: 47,50 g	4,87 (5,12)	4,87 (5,16)
Cat. 7: 42,50 g	4,36 (4,58)	4,37 (4,63)
Prix négoce		
XL + 73 g	9,32 (9,77)	9,44 (10,06)
L + 63-73 g	7,85 (8,36)	7,93 (8,61)
M + 53-63 g	7,16 (7,71)	7,17 (7,88)
S - 53 g	5,27 (5,52)	5,27 (5,56)

BRUXELLES

Sem du 27 décembre 2012 au 02 janvier 2013

	Prix livré usine €/tonne	
Blé panifiable	-	(269,00)
Blé fourrager	-	(257,00)
Escourgeon fourr	-	(246,00)

SYNAGRA

08/01/2013

	Prix livré usine €/tonne	
Blé standard	227,00	(237,50)
Escourgeon fourrager	213,00	(223,00)
Maïs indigène	226,50	(236,00)
Maïs humide 30%	151,00	(158,50)
plus ou moins €/t /% humidité	4,00	(4,00)

MATIERES PREMIERES ALIMENTATION BETAIL

02/01/2013

Prix par 1000 kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm France	247,00	(247,00)
Luzerne 16% pellets 6mm France	-	(-)
Tourteau tournesol 28% Argentine	273,00	(273,00)
Tourteau colza 34% Belgique	313,00	(324,00)
Tourteau soja 43% Argentine	438,00	(453,00)
Tourteau soja 44% Hollande	434,00	(447,00)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés	508,00	(-)
Tourteau colza 49% Belgique	470,00	(477,00)
Tourteau lin 40% Belgique	469,00	(469,00)
Glutenfeed maïs 22% EU	265,00	(280,00)
Manioc Thaïlande	-	(-)
Mélasse cannes	194,00	(194,00)

CHICAGO

18/12/2012

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: prix en euros/tonne.

Froment	811,25	225,92	(227,58)
Maïs	720,00	215,26	(219,61)
Tourteau Soja	444,90	372,21	(386,07)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

15/11/2012

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines US Cif Rotterdam:	573	(608)
Graines Brésil Cif Rotterdam:	571	(604)
Pellets 47% Arg. Cif FOB:	535	(572)
Pellets 48% Brésil Cif Rotterdam:	560	(596)
Colza		
Graines Europe "00" Cif Hambourg:	611	(619)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	362	(366)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	660	(670)
Tourteaux 41% Belgique:	554	(548)

POMMES DE TERRE

03/01/2013

Bintje : Le marché reste stable, avec offre et demande équilibrées. Les industriels belges sont globalement peu à l'achat, utilisant les volumes achetés précédemment (contrats d'avant saison et achats avant Nouvel-An). L'offre reste limitée également. Les prix pour livraison directe se situent entre 23,50 et 25,00 €/qt (tout venant, vrac départ, hors TVA, min. 60 % 50 mm+, min. 360 g/5 kg PSE). L'export se poursuit très correctement, principalement vers l'Angleterre et à des prix de minimum 25,00 €/qt. On note aussi du commerce vers l'Afrique et vers l'Europe du Sud. Autres variétés industrielles : Fontane, Challenger, Innovator, Ramos : très peu de transactions pour l'industrie continentale. La demande et les prix les plus élevés proviennent de l'Angleterre. Prix fermes entre 23,50 et 27,50 €/qt selon variété / qualité / calibre. Plant de Bintje: plant d'origine néerlandaise, classe A, rendu mars 2013, par 5 tonnes, en sacs, hTVA: peu de commerce et peu de demande :
- calibre 28-35 mm: 62,00 – 64,00 €/100 kg;
- calibre 35-45 mm: 35,00 – 37,00 €/100 kg

Réponse bureau du journal

Il arrive dans certaines petites annonces qu'au lieu d'un numéro de téléphone, vous trouviez la mention "Réponse au bureau du journal" ou "écrire au bureau du journal" ou encore les abréviations "RBJ" ou "EBJ". Si vous souhaitez répondre à une telle annonce, adressez votre courrier à PleinChamp en faisant clairement figurer sur l'enveloppe la mention "réponse à l'annonce n° ....". Nous la transmettrons alors -sans l'ouvrir- à l'auteur de l'annonce

Pour une pub dans

Pleinchamp

pub@fwa.be

ou Bernard Kersten au 081 60 00 60

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

JEUDI 10 JANVIER

SL LIBRAMONT PALISEUL: à 19h30 à l'Institut Saint-Joseph, Rue de Bonance 11 à 6800 Libramont. Séance d'information «Alimentation bovine».

LUNDI 14 JANVIER

SP LIEGE: à 20h au Campanile, Rue Jules de Laminne 18 à 4000 Liège. Séance d'information sur Natura 2000 et sur l'Agroforesterie, par Didier Vieuxtemps, conseiller au Service d'Etude de la FWA.

JEUDI 17 JANVIER

SL LIBRAMONT PALISEUL: à 19h30 à l'Institut Saint-Joseph, Rue de Bonance à Libramont. Séance d'information «PAC 2014-2020» par René Vansnick, Conseiller au Service d'Etudes de la FWA.

MARDI 22 JANVIER

SL EGHEZEE: à 20h à la salle L'Esderel, rue des Keutures à 5310 Leuze-Longchamps. Séance d'étude sur l'impact de l'OMC sur la PAC Européenne par Yves Somville, Secrétaire Général Adjoint de la FWA.

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 11 JANVIER

FJA TOURNAI 1: Election du Comité de Section Locale à 20h chez Mathieu Hovine, Rue de la Ferme du Préau 2 à 7533 Thimougies.

FJA HANNUT: Election du Comité de Section Locale à 20h.

FJA EGHEZEE: Election du Comité de Section Locale à 20h au Café des Sports, Rue de la Gare à 5310 Eghezée.

SAMEDI 12 JANVIER

FJA SOIGNIES: Soirée Nouveau Comité chez M et Mme Stragier, Rue de la Boufrette 27 à 7090 Hennuyères. (voir encart)

VENDREDI 18 JANVIER

FJA TOURNAI 2: Election du Comité de Section Locale à 20h au Café La Manille, Rue de la Brasserie à Guignies.

FJA MALMEDY: Election du Comité de Section Locale à 20h.

FJA GEMBLOUX: Election du Comité de Section Locale à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux.

SAMEDI 19 JANVIER

FJA FLEURUS: Soirée Nouveau Comité chez M et Mme Tans, Chemin de la Bruyère 2 à 1495 Sart-Dames-Avelines.

VENDREDI 25 JANVIER

FJA MERBES-BINCHE: Election du Comité de Section Locale à 20h à la Ferme Vercruysse, Rue de Bienne 16 à 7133 Buvrinnes.

FJA BASSE-HESBAYE: Election du Comité de Section Locale à 20h.

FJA CINEY: Election du Comité de Section Locale à 20h au Centre de Zootechnie, Avenue des Champs Elysées 4 à 5590 Ciney. (adresse à confirmer)

SAMEDI 26 JANVIER

FJA WPJ: Election du Comité de Section Locale à 20h à la Salle de la Posterie, Avenue Wilmart à 1360 Perwez.

FJA ANDENNE: Election du Comité de Section Locale à 20h au Café de la Place, Place de Bellemaison 17 à 4570 Marchin.

SAMEDI 9 FEVRIER

FJA ARDENNE-LIEGEOISE: Traditionnel souper BOULET-FRITE à la Salle le Wérihay La Gleize. Adulte: 15€ Enfant: 10€ Infos et réservations au 0499/423.856

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

JEUDI 10 JANVIER

UAW PERUWELZ: 13H30 ROUCOURT Chez Françoise Bontemps, rue de la Brasserie, 35. - Atelier créatif: «Le Scrapbooking». Apporter photos de voyages UAW ou d'activités UAW, des ciseaux, colle,...

VENDREDI 11 JANVIER

UAW SOIGNIES-BRAINE-ECAUSSINES: CHARLEROI Spiroudrôme - soirée-spectacle : «Age Tendre et Tête de Bois». Réservation le plus vite possible. PAF 60€ membre et 65€ Non membre. Modalité et inscription chez Gilberte Bavay 067/33 26 79.

SAMEDI 12 JANVIER

UAW LIBRAMONT: MARCHE EN FAMENNE Wex . - soirée-spectacle : «Age Tendre et Tête de Bois». Réservation souhaitée le plus vite possible car places limitées. PAF 61 € Modalité à l'inscription chez Odette Annet 061/27 81 31 – Marguerite Bossicart 061/27 84 03.

MARDI 15 JANVIER

UAW FLEURUS: 19H30 LIBERCHIES Maison du village de Geminiacum. - Atelier Participatif : «Produits d'entretien naturels» par MC Motte. Apportez 1 flacon ou spray de récupération – 2 flacons de +/- fh litre dont un avec large goulot. – 1 bocal ou récipient à large ouverture (+/- 100ml) + couvercle.

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG: 13H30 DOLHAIN LIMBOURG au café 'Le Lierre' - Conférence débat «Les soins énergétiques et les thérapies brèves: réflexologie plantaire, reiki, magnétisme, hypnose éricksonienne»

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN ET UAW FLORENNES WALCOURT: 13h30 PHILIPPEVILLE au foyer socioculturel - 2, rue des Religieuses. - Conférence débat : «Agricultrice et Citoyenne» par Brigitte Huet, coordinatrice UAW.

MARDI 22 JANVIER

UAW HERVE AUBEL: 13hH30 HERVE Maison des trois Fontaines - Conférence débat: «Initiation au secourisme» par Leny Bette, Preventagri. Egalement ouvert aux jeunes enfants.

JEUDI 24 JANVIER

UAW ANDENNE: 13H30 JALLET Salle les Houlottes - Conférence débat: «Culpabilité, quand tu nous tiens!» par Mme Louis.

UAW TOURNAI: 13H30 BLANDAIN Club de l'Amitié - Conférence débat: «La Constipation» par le Dr Degola.

JEUDI 07 FEVRIER

UAW SOIGNIES-BRAINE-ECAUSSINES: "Fête de Ste Brigitte"

MERCREDI 13 FEVRIER

UAW BOUSSU DOUR: 19H30 THULIN Salle Roi Baudouin. - Conférence débat: «Les trucs et astuces de nos grands-mères au service de l'environnement» par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW.

MARDI 19 FEVRIER

UAW PROVINCE DU BRABANT WALLON: Journée Provinciale

SAMEDI 23 FEVRIER

UAW HERVE AUBEL: Souper annuel FWA-UAW

UAW PERUWELZ: 20H00 PIPAIX Salle 'Les Glycines', Place de Pipaix, 11. - Souper traditionnel PAF: 17€ adultes et 8€ enfants de moins de 12 ans. Inscriptions avant le 17 février chez Christine Maes 069/44 23 57 - Cécile Platteeuw 069/66 34 56

MARDI 26 FEVRIER

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG: 13H30 DOLHAIN LIMBOURG Café 'Le Lierre', Place Léon d'Andrimont. - Conférence débat: «L'émancipation des femmes en milieu rural: de l'aide individuelle au soutien de la collectivité» par Brigitte Huet, coordinatrice UAW.

L'Association des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Bovin de la Province de NAMUR
organise son
GRAND CONCOURS FOIRE DE BETAIL B.B.B.
dans le HALL CINEY-EXPO
le samedi 19 JANVIER 2013 dès 9h30
VENEZ APPRECIER LE CONFORT
ET L'AMBIANCE CHALEUREUSE DE CINEY-EXPO.
du choix,… de la qualité,… un rendez-vous à ne pas manquer.
Ciney expo
Crédit Agricole
scam
awe
99988257/0213jht

Marre de la grisaille ?
Sénégal
du 10 au 18 février 2013
Toutes les infos sur le site de l'AWE awenet.be
Ou auprès du guide :
Philippe Collard (vétérinaire AWE)
Reste 2 places
0475/823115 ou collardphilippe@skynet.be
99988252/0213jht

La FJA de Soignies
A le plaisir de vous inviter à sa
SOIRÉE NOUVEAU COMITÉ
Samedi 12 janvier 2013
Chez Monsieur et Madame Stragier
Rue de la Boufrette 27 à 7090 Hennuyères

DIVERS

10 AU 13 JANVIER

GENT: de 9 à 18h au Flanders Expo: Agriflanders. Info: www.agriflanders.be

SAMEDI 12 JANVIER

LIBRAMONT: à partir de 9h30, hall Walexpo, 59ème marché-concours BBB.

SAMEDI 12 et DIMANCHE 13 JANVIER

GEMBLOUX: de 10 à 18h, au foyer communal de Gembloux place Arthur Lacroix, exposition de miniatures agricoles et de documents d'ici et d'Aller. Rens 0497/342.342

LUNDI 14 JANVIER

COMICE DE FLEURUS: à 20h à la Salle du CSL de Saint-Amand. Assemblée Générale. En partenariat avec la FWA de la section locale, Jean Marot, bio-ingénieur de l'UCL (2003) et conseiller au Service d'Etudes de la FWA, nous parlera de la «Licence phyto». Bernard Kersten, membre de l'équipe rédactionnelle du journal Pleinchamp dressera les grandes lignes de la législation sur les véhicules agricoles au niveau de la circulation routière en Belgique.

MARDI 15 JANVIER

EBLY: à 19h30, salle de l'Amitié, assemblée générale du Comice de Neufchâteau. Conférences: Prévenir l'acidose chez le bovin par Y. Beckers; Maïs et céréales immatures par D. Knoden.

COUTHUIN: à 20h à la Marsinne, rue de la Médaille, 17, séance d'information: la méthanisation au Pays de Burdinale Mehaigne. Infos et inscriptions: 019/54.61.20

MERCREDI 16 JANVIER

CARLSBOURG: (et non pas le 16 février comme annoncé par erreur dans notre édition précédente) à 13h30, à l'institut St-Joseph, après-midi d'étude: «la production de viande bovine a-t-elle encore un avenir en Ardenne» avec J-M.. Boucquiaux (DGARNE), B. Cassart (FCBVB), B. Maréchal (CGTA) et A. Boucquiau (médecin)

JEUDI 17 JANVIER

SENEFFE: à 19h45 à la Rotonde du centre de l'eau, 6, place Penne d'Agenais, assemblée générale de l'AREDB de Charleroi. Conférence: la fertilité de nos troupeaux par le Dr B. Christiaens

PHILIPPEVILLE: Conférence à 20h «La diarrhée des veaux: comment l'éviter dans mon exploitation?» par M Hanot (Docteur vétérinaire à Froidchapelle) et M Leroy (nutritionniste et Directeur commercial de Nutrilor) à la Maison du Village de Jamiolle (Philippeville). Conférence de la commission agricole de Philippeville en partenariat avec la Commune de Philippeville et la Fondation Rurale de Wallonie.

SAMEDI 19 JANVIER

CINEY: dès 9h30 dans le hall Ciney Expo, concours-foire BBB

SAMEDI 26 JANVIER

HAMIPRE: à 19h30, salle Carrefour, souper du comice de Neufchâteau. Inscriptions pour le 20/01 chez A. Maljean, 0492/31.75.92

EMPLOI

SRA
Le Service de Remplacement Agricole La Frasnoise
Recherche
1 Agent pour travailler dans les fermes
- *Connaissance de la traite, de l'élevage bovin …,*
- *Etre titulaire du permis B et avoir un véhicule ;*
- *Habiter la région ;*

Les candidatures doivent être envoyées à:
SRA La Frasnoise
Chemin de Maubray, 1 / 7910 Arc-Wattripont / 0496/65.53.29
brigittewargnies@hotmail.com
99988217/5012JHT

NEW HOLLAND AGRICULTURE
VERHULST SPRL
Rue Pré du pont 13
(zoning industriel)
1370 JODOIGNE
Tel 010 /81.49.01 Fax 010/81.53.44
RECHERCHE
2 TECHNICIENS QUALIFIES
- concessionnaire de marques de renommée mondiale.
- formations permanentes auprès de nos fournisseurs.
- travail dans une équipe jeune et dynamique.
- polyvalent tracteurs, machines de récoltes.
- disponible et flexible en saison au niveau horaire.
- désireux d'apprendre continuellement.

Merci de contacter
Mr VERHULST Stéphane
au 0475/39.21.89
99988258/0213jht

MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. www.smeetsservice.com 0475/548.791 (167)

A v. quota V allait; tank à lait 1800L; bétaillère 2 bovins; tonneau eau 1500L; diable céréale. 0490/563.168 (005)

A v. plusieurs Weidemann occasion 917-1370-1360-3070cx80-4512, etc. Deutz 7807 cabine fermée; Massey 165 + chargeur. 0475/662.233 (012)

A v. épand fumier Vigneron 9T av caisse ensil BE; monte-ballots élec triphas Robbe L9m; 2 vis ss fin élec 6m; vibro 3m. 0479/323.172 (021)

A v. JD 2030 1980 70cv 4 nv pnx nouv batt état impec 4950 Eur; déroul echette 2004 1225 Eur; bétaill pr voit 2 b 600 Eur; 2 roues mont 22-5550 Eur; vélo course 10 vit Luis Ocana 180 Eur; roul entrain nf 1007 220 Eur; 2 tx Maine Anjou; poulain 7m. 061/314.371 (022)

A v. refroidisseur Muller 5000L groupe séparé; chargeur Mailleux MX460 pour Case 845. 0478/767.315 (044)

A v. tract Case CS 94 1998 8000h bon état avec relev avant trac avant relev électro. 0497/944.518 (024)

A v. benne Legrand 10T simple essieu; charrue Huard 3 socs non stop; pulvérisateur Berthoud rampe 21m hydraulique porte 1000L; extirpateur Kongskilde 3m. 071/590.620 0473/644.940 (029)

A v. pailleuse Robert Kuhn; tracteur occas; épand occas; charrues; herse rot; citernes; mat divers. 0496/182.443 (036)

A v. désil bascul Robert 1,6m3 bon état; désil pail Samas 6m3 bon état. 084/312.443 0479/409.813 (041)

A v. bul Kramer 312 SE + bacs chargeur Agram HM35big 3,40m avec rouleau chargeur Grays. 0495/957.527 (047)

A v. bas prix: vibro 4,5m + émotteurs; pirouettes Niemeyer 4,5m + Fahr 5,4m + 3,60m; ébouseuses 4m + 6m; benne BB 6T+ Jeantil 6T Ridelles; groupeur ballot Matthiau (râtelier balles); rouleau traîné 3 sections + porté 4 sections; citernes eau 3500L. 0495/270.211 (049)

A v. tracteur Case MX110 8000h TBE; pailleuse désileuse Jeantil portée DP2800 + distrib alim; benne 12T Leboulch; semoir Amazone Zau1500; bétaillère 6m Balon. 0495/270.211 (050)

A v. tot Maschio 3m roul Packer rel hyd + semoir Nodet B5 tracteurs hyd TBE; épandeur Legrand tapis hydr neuf 8 T roues jumel 18/4/38. 081/855.652 (045)

A v. 7 barrières pr biomaîtriser av poteaux coulissants; installation pr poulets engraissement 3 lignes alimentation; 4 lignes abreuvoirs Dejaegers 25m + ventilateur; 12 cages gestation galva pr porcs; big 3,60m Baeke; ébouseuse Bottin 3m; débroussailleuse Prairial TS 2,50m en BE. 0495/624.679 (051)

A v. salle de traite Packo 2x5 épis décrochage auto, 1 cpteur lait et refroid Muller 2500L. 0475/700.549 (055)

A v. tracteur Deutz 8006 10800h 1975 2500 Eur. 069/442.265 0496/848.403 (057)

A v. porte-cont pr tract ac cont 4m20; David Brown 7801 ac charg+cab+pet rem forest; jeep Minerva TBE 1952; pulv Delvano 700L 12mL; mat Clark aca tt Scheurffer 2m50; caméra Camo mob ac zoom et rails 25m. 0496/240.868 (058)

A v. cse cess JD 7430TLS 2600h; JD3650 9000h; JD6310TLS 7000h+chargeur bac désileuse Holaras avec griffe 800 Eur; châssis chargeur faucheux JD série 6000 800 Eur; contrepoids béton 200 Eur; croskillette 3m 400 Eur; fourche à ballots pr relevage 150 Eur. 0495/549.163 (059)

A v. faneuse Kuhn 8501MH; faucheuse frontale Vicon PZ CM300; faucheuse PZ212; désileuse UTriolet 200; Scheurffer 442 5000h. 0476/918.876 (064)

Achats-Ventes chevaux bovins ovins. 0499/258.774 (065)

A v. tonneau à lisier 7000L Modulo 2 année 2001 7000 Eur Namur. 0472/565.487 (066)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche hangars Frisomat (même abîmés) démontage rapide, bon prix, chargeurs téléscopiques. 0048 501.456.753 (1507)

Cherche acheter bon état cuve à lait 200-250L sur roue; pompe à vide si possible QFL certifiée. 0478/606.192 (1727)

Cherche bati chargeur délier pour adapter sur Ford 6600. 0476/377.813 (016)

BOVINS

A v. 1 tx inscrit de 15m orig. Dartagnan x Arlequin mère de 1.45m et 1000kg Indem. 5 tares gros format rég Nam. 0495/998.345 (038)

A v. veau mâle Montbeliard P: Redon M: dernière lactation 9889 litres 39,7 MG 35,7 prot veau âge de 6 mois tx BB 4 ans tests ik repro except tx BB 15 mois P Dynamite gros format tests en cours. Barbe Vincent 0475/675.495 soir 010/655.211 (046)

A v. taureau Limousin 10 mois bonne origine brave statut I4. 0476/870.458 (040)

A v. taureau Limousin 24 mois statut I12 très grand format. 0495/624.679 (052)

A v. un lot de génisses pleines BBB culardes très bonne conformation statut I3 indemne de BVD et IBR région Vielsalm. 080/418.695 (1744)

A v. génisses Parthenais de l'année rég 086 I2 bio. 0476/249.027 (002)

Perdues ou volées région Erezée 4 génisses BBB 2 ans portant les n°126425970 626425973 026425993 626426007. Récompense à qui les retrouve. 086/499.152 (006)

A v. 8 génisses Limousine bio org Pinpin de 18 à 24 mois cse surnombre+ tx 12 à 14 mois pour saillie. 0495/263.682 (019)

A v. taureaux Blonde Aquitaine 51 mois + 031mois + autres +/- 15 mois statut I3. 0478/686.425 (028)

A v. taur bio BBB de saillie hors orig I3 de 3 ans ayant pâturé. 0485/455.886 (030)

A v. 4 génisses pleines Limousine dont 3 inscrites au HB statut I2D 1360 Eur pc région pays de Herve. 0478/625.151 après 18h (031)

A v. cse cess 2 génisses PN Holstein inscrites vêlage janv fév + 1 Blanc Bleu prix à saisir. 0478/551.000 (062)

AUTRES ANIMAUX

A v. truies bio, pleines et jeunes truies région Gouvy. 0477/311.486 (011)

A v. porcelets pur Pietrain 20/25kg rég Vaux-s/Sûre. 0498/510.085 (017)

FOURRAGES

A v. paille française, ray-grass, foin, préfané, 1er choix, sous abri, rendu. 0472/981.167 (1550)

A v. paille et maïs ens livrée Belgique et GDL. 0032498 501568 (1074)

Ets G. L'HOMME s.a 4280 HANNUT
☎ 019/51.33.98 - www.lhomme.be
FENDT

Tracteurs:	1 MF 8250 rel av 210 ch '04	+ benne TP Maupu	
	1 MF 7619 full opt. 190 ch Neuf	- 1 MF 7618 full opt. 180 ch	démo
	1 MF 7624 full opt. 240 ch Démo	- 1 MF 2725 150 ch	'85
	1 Claas Arès 696 150 ch '03	- 1 Case MX 170 170 ch	'99
	1 Fendt Farmer 4S cab. 65ch '71	- 1 Fendt Farmer 4S 65 ch	'72
Neuf (de stock)	2 containers 8m³ (5x2,3x0,75)	- 2 lames à neiges	
	1 distributeur Rauch Axis 30.1	- 1 presse MF 2170 (120x90)	démo
Divers	1 charrue Naud 4 socs RX 422	- 1 charrue Lemken 5 s Varilarge	
	1 benne Mam 12 T	- 1 benne Brimont 16 T	
	1 big Hermoye type Smaragd 3m	- 1 pulvé Vicon 800 L 16m	
	1 rotative Rabe VKE300 packer	- pneus d'occasion 480/70R30	

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose

Tracteurs

CASE 4240 XL 5205 h 90 ch	1996
CASE CVX 160 2380 h rel av	2008
JD 5515+JD 551 3817h 82 ch	2005
JD 6410 3610 h !!!	2000
JD 6530 TLS +HCS	2007
JD 6810 TLS 5663 h	1999
JD 6930 TLS + HCS 2775 h	2007
JD 6930 TLS std 981 h	2010
JD 8130 ILS Autopower	2007
JD 8360R ILS 350 h	2012
MF 5445 3589 h 2 rm 90 ch	2007
MF 6485 Dyna 6 2243 h	2007

Moissonneuses

CLAAS Lexion 430	2001
JD 9560i WTS 4m80	2005
JD 9660 / 9680 WTS	03/05

Rel & pdf d'occ pour JD 6920
Masse de 900 kg pr John Deere
tél. 071/85 47 85
e-mail: jltans@skynet.be

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion

Bennes 10 et 12 T nouvelle caisse porte hydr., Ova 16T, Krone 8T, Fillion TP 18T
Smaragd 3m80 fixe
Canadiennes 5m & 6m hydr
Outil frontal 5m hydr
Charrue Ovlac 5 socs varilarge,
Croskillette Agrinia 2m50
Contrepoids 1500 et 2500 kg
Faucheuse de refus Joskin 2m75

Matériel neuf de stock

- Herse rotative Frandent 3m roul au choix
- Broyeur Omarv 2m80 déport hydraulique
- Egalsol Rapid frontal 3m
- Poutre décompacteur Agrinia 6 dents
- Croskillettes articulée 3m 1 et 2 rangées

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

VAN DER VEN
PROFESSIONEEL IN VLOERTECHNIEK

SOLS SYNTHETIQUES
pour la salle de traite
en 3 couches
antidérapant
aussi en rénovation
entre deux traites

MURS
peinture à base d'époxy
sur murs cimentés
ou dalles préfabriquées

RENOVATION
MANGEOIRES USEES

Pour plus d'informations:
VAN DER VEN WALLONIE
Luc CORSTJENS
0486/33.15.96
e-mail: luc.corstjens@skynet.be

9998563/0509 plc jht

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP
75e EDITION
100% innovation
MONDIAL DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PARIS NORD VILLEPINTE - FRANCE

24 > 28 FÉVRIER 2013

Le rendez-vous mondial de l'agriculture performante et durable

PRÉPAREZ VOTRE VISITE SUR simaonline.com
- **Imprimez votre badge** et évitez l'attente à l'entrée du salon
- **Commandez** un exemplaire du **catalogue des exposants** et préparez efficacement votre visite
- **Réservez vos déjeuners** au parc des expositions

CULTURE agri CULTURE
SEMAINE MONDIALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE À PARIS
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
50e anniversaire - 23 février > 3 mars 2013
SIMA
75e édition - 24 > 28 février 2013

Pour plus d'information : belgium@promosalons.com - www.simaonline.com

Nouvelle usine de biogaz à Tongres

en collaboration
avec des agriculteurs et entrepreneurs.
2,8 MW extensible
jusqu'à 5,6 MW - 600 ha de maïs,

à la recherche de 100 ha en collaboration avec des agriculteurs/ entrepreneurs wallons

Intéressés ?
Contactez Biopower Tongeren :
Tél : 012/262.907 / GSM : 0471/416.338 / mail : info@npg-biopower.be

9998258/0213jcht

Nous vous souhaitons tous nos voeux de bonheur pour l'année nouvelle.

IMPORT – EXPORT

Vente et achat de bétail laitier

Holstein, Brown Swiss, Fleckvieh, ...
et races Françaises, Limousine, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise,...

Pour info : 0495/224862
0497/714094 info@fermegoffinet.net
Tel : 080/570195 Fax :080/571900 Reculémont, 4 4960 Bellevaux-Malmedy

Drèches 22 à 28% MS; purée pdt 24% MS qualité rapidité aussi autres fourrages. 0032 496239151 (1622)

Petits et gros ballots préfané et foin sursemis de prairie avec Vredo région Soignies. 0496/258.986 (009)

A v. préfané + foin 1e coupe balle ronde; préfané autres coupes balle carrée rég 087. 0476/880.995(015)

A v. ballots préfané 80/90 idéal pour chevaux, livraison possible par quantité. 0475/875.248 (020)

A v. paille et maïs ensilage livrées Belg & GDL. 0032 498501568 (039)

A v. 50T foin 2012 ballots 120x70 rég Beauraing. 082/677.502 0487/960.986 (023)

A v. foin bio b qualité en gros ballots 240kg facile à décharger. capote 20 + essieu orig 825-16. 0474/615.506 (026)

A v. boules de maïs TB qualité; foin; matériel agricoles divers; épandeu. 061/211.944 0496/182.443 (037)

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047. 071/561.882-0475/439.671 (042)

A v. ballots préfané 120x70 et 80x90 dont certains assez secs pouvant convenir pour chevaux. Rég Beauraing. 0499/038.070 (067)

IMMOBILIER

Terre à louer pour pdt 2ha80 région Jurbise Masnuy s Jean. 0479/547.691 (008)

Ch terrains à bâtir et à lotir max 25km Charleroi. Club Immobilier 02/366.94.96 (032)

Cherche prairie à pâturer en contrat d'herbe. 0473/625.061 (060)

A louer hab rénovée mil agric rég Herve: living cuis éq buand 2wc sdb+ dter + park 2 v 650 Eur/m. 0473/899.548 04/387.64.86 (025)

A v. terrain à bâtir 42m façade à route 20 ares. 061/534.660 (027)

EMPLOIS

Engage mécanicien agricole région Libramont. 0472/716.600 (010)

DIVERS

Votre haie du pays à b prix! plants hêtre vert àpd 0,5 Eur, hêtre rouge àpd 1,20 Eur, charme àpd 0,6 Eur, aubépine 1m=0,6 Eur, ligustrum àpd 0,6 Eur; plants àpd 0,6 Eur: érable vert ou rouge, aulne, bouleau, berberis, châtaignier, marronnier, néflier, noisetier vert ou rouge, frêne, noyer, pommier, peuplier, merisier, prunelier, chêne, cassis, robinier, tulipiers, framboisier, saule, sorbier, tilleul, orme, etc. + fruitiers, bambous, hortensia… 0498/666.825 fax 0801/786.428 www.pepphl.be (1224)

Cherche quota betteraves. 0491/100.981 (1639)

Votre haie du pays: arbustes à fleur àpd 2 Eur! amelanchier, catalpa, cornouiller, fusain, forsythia, pluie d'or, mahonia, bourdaine, gros rouge, églantier, sureaux, seringat, symphorine, lilas, tamarix, boule de neige, etc. rosiers, arbres d'ornement, thuyas 80cm à 2m25, cyprès bleus, thuays jaunes, lauriers, àpd 6 Eur, pyracantha, buis àpd 1,5 Eur!, if (taxus), leylandi, photinia, houx, rhodos. Pour talus: lierre, cotoneaster, genév, pins nains. 0498/666.825 (1225)

Déstockage avant hiver, prix chocs sur pots & mottes p haie! Thuyas verts +sieurs variétés; cyprès bleus; Leylandi 80/1m=4 Eur, 1/1m25=5, 1,25/1m50=7, 1,50/1m75=9 1,75/2m=12 Eur, 2m/+=15; lauriers 1/1m20=4 Eur! 2m=8 Eur; rhodos 60/80=9! houx 1m25/+=9 Eur; diverses autres plantes, demandez prix. 0498/666.825 (1691)

Liq p haies & divers, prix super: hêtres verts & charmes (charmilles) 40/60=0,5 Eur, 60/80=0,6, 80/1m=0,8, 1/1m25=1 Eur, 1,25/1m50=1,50 Eur, 1,50/1m80=4 Eur! 1m80/+=6 Eur; if (taxus) 40/70=2,50 Eur; thuyas 40/70=1,25; ligustrums, érables verts & rouges, fruitiers, arbustes à fleurs, arbres ornement, plants p talus & rocailles, thuyas, cyprès, rosiers, etc. voir www.pepphl.be 0498/666.825 (1693)

Sprl De Ro Hubert 6560 Erquelinnes, vente de marchandises recyclées, empierrement 0/60 20/40 40/80 0/20. Terres tamisées à donner, possibilité de livraison par camion. 0495/790.801 071/553.991 (1761)

Cherche quota betteraves. 0479/239.469 (001)

Cherche quota vaches allaitantes. 0474/453.470 (003)

A v. droits de prime unique. 0476/026.602 (013)

Cherche quota vaches allaitantes. 0472/106.736 (014)

A v. quota vaches allaitantes. 0476/884.224 (053)

A saisir! hêtres rouges (pourpres) p haie: 40/60=1,2 Eur, 60/80=1,50, 80/1m=2, 1/1m25=2,50! 1,25/1m50=4! rare 1,50/1m80=8 Eur! aubépines 1m=0,6 Eur, 1m25=1 Eur+ div voir www.pepphl.be 0498/666.825 (1692)

Cherche terre de culture pour sapins de Noël sans bail à ferme, contrat de 6 à 9 ans régions Lorraine, Ardenne, Famenne, Condroz, min 4ha. 061/533.277 (043)

Briquaillons (propres) à donner, région Eghezée. Renseignements 0478/601.700 (048)

Cherche droits de prime unique. 0472/106.928 (054)

A v. 11 DPU valeur 401,65 Eur et 1 DPU valeur 108,45 Eur. 056/488.532 (056)

A v. 20 DPU de 130 Eur. 0477/561.831 ap 19h (061)

Cherche D 40L ou 55 D. 060/511.767 (063)

CUYCKENS

Les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs

JD 3650	116 ch	9981 h 91
JD 4350	140 ch	6851 h 83
JD 5065 E	65 ch	27 h 12
JD 6210 SE	90 ch	9600 h 00
JD 6320 + chargeur	100 ch	5277 h 05
JD 6400 + chargeur	100 ch	5600 h 03
JD 6620 TLS	135 ch	6482 h 06
JD 6810TLS	125 ch	6373 h 99
JD 6830 std	145 ch	50 h 12
JD 6930 std	155 ch	50 h 12
JD 7280 R démo	310 ch	180 h 12
JD 7530 TLS	200 ch	9500 h 07
JD 7530 TLS CS	200 ch	4100 h 07
JD 7720 TLS	190 ch	9900 h 06
JD 7830 TLS	220 ch	1500 h 08
JD 7920	240 ch	6500 h 06
Deutz 7006	70 ch	9000 h 73
Fendt 816	160ch	14000 h 96
Fendt 818	180 ch	5900 h 06
JCB 135-54	135 ch	8440 h 93
JCB 185-65	185 ch	6500 h 95
Lamborghini 1056DT	105 ch	8900 h 79
New Holland G 170	170 ch	7364 h 98
New Holland T7.200	200 ch	550 h 12
Valmet 6300	95 ch	6284 h 94
Zetor 67-11	60 ch	8000 h 75

Moissonneuses-batteuses

JD 9640 WTS	6,1m	1610 h 02
JD S 670 HM	7,5m	120 h 12
JD S680	7,5m	12
JD S 690i	9,3m	700 h 08
JD T 560	7,5m	154 h 11
JD T 560i HM	7,5m	180 h 11
JD T 660	6,7m	09
Claas Dominator 96	4,5m	3177 h 85
Ceuilleur 6 rangs Capello		08
Ceuilleur 6 rgs Capello Diamant HS6		12
Ceuilleur 8 rangs Kemper		03
Barres de coupe JD-Biso 7,5m à 9,15m		

Presses

MF 2160 (120 x 70)	12
MF 2170 (120 x 90)	09 & 12
MF 2190 (120 x 130)	11
Fendt 1270 S(120 x 70)	08
balles rondes NH BR 740A rotocut	07

Matériel betteravier

Dewulf: débardeuses 6000T/7000	90/91
Gilles: arracheuses AD47-32	97/98
effeuilleuse TR14	98

Charrues

4 socs Lemken Opal 140 NS	90
5 socs Lemken Opal 140	92

Herses rotatives

Khun HRB 302 3m	00
Frandent 3m	00
Lely 3m	90
Prosol 3m	01

Distributeurs d'engrais

Bogballe 2500 L	93
Rauch MDS 921 1100 L 24m	98
Vicon BS 2000 Rotaflow 2000 L	96
Vicon Rotaflow RS-EDW 2400 L	98

Pulvérisateurs

Blanchard traîné gr. lar. 4500 L 27m	04
Blanchard traîné 2500 L 25m	97
Vicon traîné Manager 2500 L 24m	90
Delvano porté 1000 L 18m	99

Divers

semoir Nodet VS 3m 19 rgs	82
semoir Nodet GC 3m 19 rgs	89
faucheuse-cond. Niemeyer 2m75	01
déchaumeur Horsch Terrano 6m70	01
déchaumeur Baeke 5m	88
Kompaktor Lemken semi-porté 5m	91
broyeur Fallow 3000 3m	99
benne Brimont 14T 2 essieux	

On engage des mécaniciens !

CUYCKENS s.a.

JOHN DEERE

LEMKEN

rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS

Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58

www.cuyckens.com

info@cuyckens.com

SYMOENS André SPRL

Rue de Carnelle 133 - 6200 CHATELET

Tél. 071/85.13.58 - Fax 071/85.37.30 - GSM 0475/67.82.83

HUILES MOTEUR Q8 par 208 litres

15/40 ..... **à partir de 2,50 €**

Hydraulique 46 : ..... **2,24 €**

Antigel –30° : ..... **1,65 €**

CANON CHALEUR Pétrole/Mazout

Avec thermostat

20Kw 160 m³ : ..... **329 €**

63 kw 500 m³: ..... **559 €**

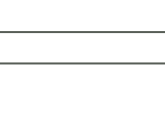

prix départ HTVA

Achat huile de vidange

9998826/60/0213jht

Golden-Valley.org

AIR CANADA

Voyages agro-touristiques 2013

Canada - France

Australie - NZ

Disponibles: 0472/84.52.10

www.Golden-Valley.org

9998826/1/0213jhsht

CRL CONSTRUCTION

Le soin de la finition !

Constructeur de remorques agricoles:

épandeurs, portes-conteneurs, porte-engins, bennes TP, ...

MATERIEL D'OCCASION

1 épandeur étroit GILIBERT Hérax 18, 2 moulins verticaux, année 2004, révisé, bon état.

Location d'épandeur étroit 15m3 - 185€ HTVA la journée

Cherche systèmes conteneurs de 20 à 30T démonté de camion, en bon état.

www.crl-constructions.be

LEGRAND Raphaël - 0472/87.70.91

rue St-Isidore n°2F - 6987 RENDEUX (Gênes)

9998824/7/0213jht

Altitude 500

(Neufchâteau/Corbion)

Société de production de sapins de Noël

Loue ou achète ensemble agricole ou autres superficies libres d'occupations (3ha/+)

Contact :

Louis Brasseur 0474/999 101 – 0474/999 105

info@altitude500.com

9998825/3/0213jht

COBEFA www.cobefa.be

votre partenaire pour la livraison et mise en place de :

- Panneaux de silos (jusqu'à 4.00m)
- Murs de Soutènement (T - L - U)
- Eléments en L avec Talon
- Eléments de coin

Linteweversstraat 7 7780 Komen T.056-554853 F.056-554852 info@cobefa.be

Pleinchamp HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE — **Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie** — FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles). **Rubrique :**

	Forfait 3 lignes 6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Par ligne supplémentaire 1,50 €

cadre + 1,50 €

Montant ..... €

Nombre de parution(s): X

..... €

Réponse au bureau du journal 4,00 €

Facture 2,50 €

Total : €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Comment payer?

Anticipativement:

☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP

(Petites Annonces)

Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Semez la sécurité

La ruée sur les variétés ES Darinha et LG 30.222 a commencé.

ES DARINHA

Le maïs grain le plus précoce avec la teneur en humidité la plus faible

- Figure toujours en tête du classement pour son revenu financier
- Pas de bris de tige, pas de fusariose
- Convient également aux semis tardifs

LG 30.222

Le président de l'amidon

- Rendements amidon et M.O.D. à l'hectare les plus élevés au catalogue belge 2012
- Variété à usage mixte par excellence
- Épis bien remplis
- Confirmé dans la pratique

www.limagrain.be